

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n° 1.1

AXE STRATÉGIQUE 1 : ACCES AUX SOINS	
INTITULÉ DE L'ACTION : Renforcer la démographie médicale en favorisant l'attractivité et l'accueil en Sud Charente pour les professionnels de santé	
Référents de l'action :	<p>Structures :</p> <p>ARS DD16</p> <p>CPTS Sud Angoumois</p> <p>CPTS Sud Charente</p> <p>Pays Sud Charente - CLS</p>
Durée de l'action	<p>Personnes référentes :</p> <p>ARS DD16/Chargée de mission ambulatoire : Nolwenn PELLETIER</p> <p>Directrice CPTS Sud Angoumois : Lucyle DESCHAMPS</p> <p>Directrice CPTS Sud Charente : Agnès GARNAUD</p> <p>Coordinatrice CLS : Béatrice BELLOT</p> <p>Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Début : 2025 Fin : 2030</p>
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</p> <p>- Nous constatons la perte de 5 médecins généralistes libéraux depuis 2019 (départs à la retraite et changements de région). Au 2 mai 2025 le territoire compte au total 25 médecins généralistes libéraux dont 2 non conventionnés, et 1 médecin généraliste salarié du dispositif Charente Santé (Centre de santé de Coteaux du Blanzacais/antenne de Brossac).</p> <p>- 8 médecins généralistes ont 60 ans et plus et sont susceptibles de partir à la retraite dans les années à venir.</p> <p>- 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sont présentes sur le territoire : la CPTS Sud Charente (Président Dr DOURESSAMY), opérationnelle en 2024, rassemble 72 communes et concerne les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) de Montmoreau, Chalais, Baignes, Barbezieux, Coteaux du Blanzacais ; la CPTS Sud Angoumois (Présidente Dr DUPUIS-DUSSEAU) concerne 22 communes, dont 13 sur le territoire Nord Est du Sud Charente, et prend en compte la MSP de Villebois. 6 MSP sont donc présentes sur le territoire Sud Charente.</p> <p>- Les Hôpitaux du Sud Charente sont présents à Barbezieux (CH dont Service des Urgences, Résidence de la Personne Agée, Foyer d'Accueil Médicalisé) et Chalais (EHPAD).</p> <p>- Le Centre Hospitaliser Camille Claudel (centre de référence en santé mentale) est présent sur le territoire via un Centre Médico-Psychologique (Barbezieux, Chalais).</p> <p>- Le dispositif Charente Santé (conseil départemental) est présent via le centre de santé de Coteaux du Blanzacais (1 chirurgien-dentiste) et son antenne de Brossac (1 médecin généraliste et 1 Infirmier en Pratique Avancée).</p> <p>- Le nombre de patients sans médecin traitant (MT) est élevé : au 31.12.2024, 10.1% des patients consommants de 17 ans et plus résidant dans le Pays Sud Charente sont sans médecin traitant ou sans MT en activité (10.3% pour la CdC des 4B et 9.9% pour la CdC Lavalette Tude Drone) – source : FNPS et SNIIRAM</p> <p>- Certaines communes sont propriétaires des locaux accueillant les MSP : c'est le cas de Baignes, Barbezieux, Coteaux du Blanzacais ; la CdC Lavalette Tude Drone (LTD) est propriétaire des bâtiments accueillant les MSP de Chalais, Montmoreau et Villebois (compétence facultative de la CdC en matière d'étude, création, aménagement, entretien, et gestion des bâtiments destinés à la location à des professionnels de santé regroupés en MSP).</p> <p>- Les locaux des MSP de Barbezieux, Baignes, Montmoreau et Villebois sont occupés à 100 %. La CdC LTD fait agrandir celle de Montmoreau en 2025 (2 cabinets supplémentaires) et envisage également un agrandissement pour celle de Villebois. A Barbezieux, 2 des médecins généralistes présents au sein des locaux de la MSP ont pour projet de fonder une seconde MSP au sein d'un bâtiment que la mairie s'engage à rénover.</p> <p>- Des prestataires interviennent actuellement dans la recherche de médecins pour un collectif de communes rassemblées autour de Coteaux du Blanzacais, et pour la commune de Val des Vignes.</p> <p>- Selon la CPTS Sud Charente, les 2 médecins de la MSP de Coteaux du Blanzacais partiront en retraite le 31.12.2025, les 2 médecins de la MSP de Chalais en 2026. A l'intérieur du territoire, ce sont les 2 zones les plus fragiles, car aucun médecin n'a été trouvé pour les remplacer (au 2/05/2025), malgré de nombreuses actions engagées par les praticiens eux-mêmes, par les collectivités et le Pays Sud Charente.</p> <p>Dans le cadre de la CPTS Sud Charente, 3 médecins généralistes de Barbezieux s'engagent, depuis mai 2025, à assurer la continuité des soins à la MSP de Coteaux du Blanzacais, compte-tenu du passage à 50 % de l'un des 2 médecins de la MSP depuis avril, dans le cadre de son départ progressif à la retraite.</p> <p>- Dr DOURESSAMY, par ailleurs coordinateur de la MSP de Montmoreau, a proposé à la MSP de Chalais un rapprochement d'exercice. Les 2 structures disposent de moyens communs (logiciel patient, système de prise de rendez-vous).</p>	

CLS SUD CHARENTE

- La **fiche indicateur de l'ORS** publiée en 2023 pour le CLS Sud Charente indique une **offre de soins libérale très insuffisante** pour les médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sage-femmes, masseurs-kinésithérapeutes. La densité d'infirmiers est dans la moyenne nationale. Le territoire compte seulement un spécialiste en cabinet principal (dermatologue) et quelques autres en cabinet secondaire (ophtalmologues, cardiologues).

- De nouveaux métiers sont appelés à se développer (**assistants médicaux, Infirmiers en Pratique Avancée**) pour améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées. Pour l'instant ces postes sont rares en Sud Charente ; ils nécessitent également des locaux, dont l'absence peut constituer un frein.

- La CPTS Sud Charente organise depuis 2024, à l'arrivée en stage de chaque nouvelle promotion **d'étudiants en médecine générale, une journée de découverte du territoire**. Cette journée est également ouverte aux autres étudiants en santé. Le CLS a participé aux 2 journées organisées en 2024 (rencontre des élus avec les étudiants, remise d'un cadeau de bienvenue).

- Les **Drs Juniors**, étudiants de médecine générale en 4^{ème} année d'internat, thésés, arriveront sur les territoires en novembre 2026, pour une période de 2 fois 6 mois. Au 2 mai 2025, certains textes réglementaires encadrant cette quatrième année ne sont pas encore publiés. Les lieux de stage n'ont pas encore été individuellement identifiés. Durant cette année de stage, les Drs Juniors devront pouvoir bénéficier, en plus des locaux professionnels, de logements, de solutions de transport/mobilité pour se déplacer, d'un accompagnement éventuel pour la famille (emploi du conjoint, crèches, écoles, loisirs).

- Les **professionnels de santé souhaitant s'installer** contactent généralement les CPTS, les mairies, le CLS, les MSP, pour obtenir des informations sur les aides possibles, les lieux disponibles pour exercer, les montants des loyers... Optimiser la qualité des réponses qui leur sont apportées nécessite une coordination et une meilleure communication entre nos différents dispositifs et les collectivités.

Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028 révisé en 2023

« Plus de résilience en replaçant les ressources humaines au cœur du système de santé ».

Parmi les enjeux et objectifs, il est noté de « préparer l'installation des futurs professionnels dès leur formation, ce qui passe par le développement des stages et du lien avec les collectivités territoriales autour d'une politique d'attractivité et de promotion des territoires pendant les stages ».

Une des actions phares prévue par le PRS est de préparer et accompagner les projets de vie des futurs professionnels libéraux dans les territoires pour réussir leur installation.

« L'installation de futurs professionnels et la fidélisation des jeunes installés dépend en grande partie de leur connaissance du territoire et de ses attraits, ainsi que de leur capacité à y nouer des réseaux professionnels. La mise en place de dispositifs territoriaux d'accompagnement personnalisé des futurs professionnels de santé en lien avec les collectivités territoriales, l'Assurance maladie et les opérateurs pour les aider à élaborer et à réaliser leur projet de vie, dans toutes ses composantes (vie sociale, logement, accueil du conjoint, garde d'enfants, etc.) est un levier pour réussir les installations de professionnels dans les territoires qui en ont le plus besoin ».

Territorialisation des politiques de santé : accès aux soins de premier recours

Cadre du Conseil National de la Refondation et des Conseils Territoriaux de Santé (CTS)

Une première réunion a été organisée par l'ARS le 14 avril 2025 à Barbezieux pour le territoire du Pays Sud Charente, à l'attention des professionnels de santé et des élus.

Ont été présentés les leviers pour soutenir l'accès aux soins de premier recours :

- créer ou renforcer les projets des MSP en Sud Charente : agrandissement des MSP de Montmoreau (automne 2025) et de Villebois, création d'une 2^{ème} MSP à Barbezieux,
 - déployer les missions des CPTS,
 - libérer du temps médical : déployer les assistants médicaux et les IPA, les protocoles de coopération - cela nécessite des locaux pour l'exercice des assistants médicaux et des IPA,
 - augmenter le nombre de maîtres de stage universitaires (MSU).
- 2 sessions de formation (modules de base) sont prévues en Charente en 2025 ; le module spécifique pour les Drs Juniors sera proposé ultérieurement,
- identifier les lieux de stage pour déployer les internes en médecine générale et les Drs Juniors.

L'objectif de l'ARS est de coconstruire une feuille de route territoriale d'actions prioritaires pour le renforcement de l'accès aux soins de premiers recours :

- les projets et engagements pourront être suivis via le CLS dans le cadre de cette fiche action,
- un suivi départemental via le CTS de Charente : les feuilles de routes des CLS de Charente constitueront le volet « Premier recours » du CTS.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

CLS SUD CHARENTE

PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ?		Professionnels de santé (médicaux, auxiliaires médicaux) souhaitant s'installer sur le territoire. Internes de médecine générale en stage, stagiaires des autres professions de santé. Drs Juniors en médecine générale. Collectivités.	
L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Objectifs opérationnels de l'action	1.Informer et accompagner les élus 2.Construire un dispositif d'accueil et d'accompagnement des Drs Juniors et des professionnels de santé souhaitant s'installer 3.Accueillir les internes et autres étudiants en santé 4.Informer le grand public		
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Offre de soins territoriale		
Type(s) d'intervention mises en place	Réunions territorialisées organisées par l'ARS Groupes de travail et de concertation CPTS-MSP-CLS-CH Rencontres CPTS et élus Mise à disposition de locaux Communication (création d'outils, utilisation des outils de nos dispositifs et Ets)		
La participation du public est-elle prévue ? Si oui, sous quelle forme ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>		
Acteurs mobilisés (structures, services) :	<i>Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :</i>		
ARS	Pilotage Organisation des réunions territorialisées		
CPTS, MSP, professionnels de santé	Analyse des besoins, pilotage, gestion de l'action, organisation, mobilisation des ressources		
Pays Sud Charente - CLS	Mobilisation des ressources		
Hôpitaux du Sud Charente - CH Barbezieux	Gestion de l'action, mobilisation des ressources		
Collectivités : CdC, communes, élus, agents (chargés de communication)	Mobilisation des ressources		
Autres acteurs : Office du tourisme, agences immobilières, propriétaires privés (gîtes...)	Mobilisation des ressources		
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)		
1. Information des élus et accompagnement des collectivités - partage des ressources et des connaissances - démographie médicale et paramédicale libérale, évolution du système de soins, organisation de l'offre de soins sur le territoire ; suivi des projets de Charente Santé pour le Sud Charente, - rôle et missions des CPTS, - suivi des informations relatives aux recherches de médecins généralistes par certaines communes, - conseils relatifs aux projets d'extension et création des MSP (ARS/cadre légal à respecter avec ses contraintes administratives pour labélisation MSP), aux projets d'accueil des professionnels (un médecin généraliste et un ensemble de professionnels travaillant à ses côtés, besoins en locaux),	Coordinatrice CLS Directrices CPTS ARS CPAM Collectivités	Période 2025-2030	

CLS SUD CHARENTE

<p>- si besoin : mise en relation avec la Région Nouvelle Aquitaine concernant l'AMI « Faciliter l'accès aux soins » 2024-2028, notamment pour le volet des Hébergements Territoriaux des Etudiants en Santé.</p> <p>- suivi de l'évolution du zonage médecins en 2025</p> <p>- suivi du projet Avec Santé Nouvelle Aquitaine (fédération régionale des MSP) d'organiser une journée départementale de l'exercice coordonné en Charente.</p> <p>2. Construction d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement des Drs Juniors et des professionnels souhaitant s'installer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réunions territorialisées de l'ARS avec élus et professionnels de santé : recensement des projets, recensement des souhaits et des difficultés pour les projets d'accueil des Drs juniors, soutien aux actions prioritaires pour le territoire, promotion des métiers d'assistant médical et d'IPA (témoignages de professionnels...), - organisation formalisée de l'accueil (convention) entre CPTS, CdC, communes (dans un premier temps, celles disposant de bâti Santé) : possibilités de lieux d'exercice et de logements ; prise en compte de l'existant (actions et démarches de la CPTS Sud Angoumois), - recueil des demandes, partage des informations et organisation des réponses, - volet des aides à l'installation, lien avec service CPAM dédié, - suivi du dispositif « Terre d'accueil jeunes médecins » copiloté par le Département de la Charente et l'ARS Nouvelle Aquitaine, en lien avec toutes les actions menées par les collectivités locales, - recueil des besoins autres pour la famille : <ul style="list-style-type: none"> * aide à la recherche d'emploi pour le conjoint : mobilisation des réseaux des responsables Economie des CdC et des élus * aide à la recherche de solutions de garde pour les enfants et inscription à l'école : mobilisation des responsables Enfance-Jeunesse des CdC et des élus * aide à la découverte du territoire : mobilisation de l'Office du Tourisme Sud Charente, des élus et agents des CdC pour le tourisme et les loisirs - accompagnement pendant l'exercice du Dr Junior ou l'installation du nouveau professionnel : vie quotidienne, intégration dans la vie communale, information et accompagnement vers les activités sociales, culturelles, sportives, accueil lors de temps conviviaux. - Groupe de travail communication CPTS-MSP-CH-CLS (cf Fiche action transversale Communication) : développer la visibilité du territoire via les outils de communication du groupe et l'éventuelle création de nouveaux outils. 	<p>ARS Directrices CPTS Coordinatrice CLS Coordinateurs MSP Chargeé de communication CH (relais près Direction) Professionnels de santé Elus des communes et CdC</p>	<p>Période 2025-2030</p> <p>Etre prêts pour l'arrivée des Drs Juniors en novembre 2026 <i>(démarche facilitée dès que les collectivités connaîtront les lieux de stage des Drs Juniors et leur nombre)</i></p>
---	--	--

CLS SUD CHARENTE

<p>3. Accueil des internes et autres étudiants en santé</p> <p>Les internes bénéficieront des dispositifs d'accueil élaborés pour les professionnels de santé et les Drs Juniors. Quelques spécificités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque promotion, tous les 6 mois, organisation : d'une journée d'accueil des internes et autres stagiaires de santé arrivant sur le territoire (mai et novembre) - incluant une rencontre avec des élus - d'un brunch de départ (avril et octobre), d'une demi-journée de rencontre avec des professionnels de l'entreprise et de l'installation (experts-comptables, avocats...), - Valorisation des atouts du territoire pour le rendre plus attractif pour les professionnels de santé (information, documentation, paniers de produits locaux...), - Questionnaires élaborés par la CPTS Sud Charente pour connaître les souhaits des internes, notamment concernant leur logement/hébergement, mise en relation avec association des internes de la faculté de médecine de Poitiers (CRP-IMG), afin de construire un projet qui leur corresponde. <p>4. Informer le grand public</p> <p>Réunions publiques Rencontres avec associations de citoyens/usagers Cafés Santé</p>	<p>ARS Directrices CPTS Coordinatrice CLS Coordinateurs MSP Chargé de communication CH (relais près Direction) Professionnels de santé Elus des communes et CdC</p> <p>Directrices CPTS Coordinatrice CLS</p>	<p>Période 2025-2030</p> <p>Période 2025-2030</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directrices CPTS, coordinateurs MSP et CLS (rencontres et contacts réguliers) - Professionnels de santé - Elus - Partenaires <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaires - Cadre des missions des CPTS - Budget CLS <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel informatique et bureautique - Supports de communication - Salles polyvalentes équipées - Voiture - CLS, collectivités : soutien logistique et organisationnel aux CPTS 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
<p>Indicateurs de processus</p>		<p>Freins et leviers</p>
<p>Indicateurs d'activité</p>		<p>Nombre de réunions CPTS-élus et de dossiers suivis ensemble Nombre de réunions ARS/élus/CPTS pour le nouveau zonage des médecins généralistes Nombre de projets portés par les MSP (création, extension) Nombre de mises en relation avec la Région Nombre de réunions/cadre projet avec Avec Santé Nombre de réunions territorialisées ARS Nombre de projets d'installation et d'accueil de Drs Juniors suivis Actions d'accueil effectives par les communes et CdC en lien avec CPTS Actions de communication effectives</p>

CLS SUD CHARENTE

Indicateurs d'impact	Intégration réussie des Drs Juniors Installations effectives de professionnels de santé médicaux et paramédicaux
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Tableaux de suivi Questionnaires Entretiens

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n° 1-2

AXE STRATÉGIQUE 1 : ACCES AUX SOINS	
INTITULÉ DE L'ACTION : Favoriser l'accès aux soins de premier recours	
Référents de l'action	<p>Structures :</p> <p>CPTS Sud Charente</p> <p>CPTS Sud Angoumois</p> <p>Pays Sud Charente - CLS</p>
Durée de l'action	<p>Personnes référentes :</p> <p>Directrice CPTS Sud Angoumois : Lucyle DESCHAMPS</p> <p>Directrice CPTS Sud Charente : Agnès GARNAUD</p> <p>Coordinatrice CLS : Béatrice BELLOT</p> <p>Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Début : 2025 Fin : 2030</p>
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Projet Régional de Santé – Cadre d'orientation Stratégique 2023-2028</p> <p>Orientation 2 - Promouvoir un accès équitable à la santé sur les territoires : conforter l'organisation des soins primaires, optimiser la réponse aux besoins de santé.</p> <p>Nombre important de personnes sans médecin traitant (MT) : au 31.12.2024, 10.1 % des patients consommateurs de 17 ans et plus résidant dans le Pays Sud Charente sont sans médecin traitant ou sans MT en activité (10.3 % pour la CDC des 4B et 9.9 % pour la CdC Lavalette Tude Dronne) – source : FNPS et SNIIRAM</p> <p>Manque de médecins généralistes et 31 % des médecins généralistes présents ont 60 ans et plus.</p> <p>Fiche Indicateurs ORS 2023 du CLS : le taux de passage aux urgences des habitants du territoire est à peine plus élevé que la moyenne régionale (26.7 % contre 26.1 %) ; en revanche le taux de passage aux urgences des habitants du territoire de 75 ans et plus, est supérieur à celui de la région (20.8 % contre 17,9 %).</p>	
<p><i>Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)</i></p> <p>Territoire du CLS Sud Charente.</p>	
<p>PUBLIC VISÉ :</p> <p>Quel est le public visé ?</p> <p>L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?</p>	<p>Professionnels de santé médicaux et paramédicaux</p> <p>Patients</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à un médecin traitant - Favoriser la mise en place de protocoles
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Système de santé
Type(s) d'intervention mises en place	Réunions de coordination dans chaque CPTS
La participation du public est-elle prévue ? Si oui, sous quelle forme ?	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>

CLS SUD CHARENTE

Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :	
CPTS Sud Angoumois et Sud Charente	Pilotage	
Pays Sud Charente - CLS	Mobilisation de ressources, communication	
<p>Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :</p> <p>Faire le lien avec les CPTS pour les patients sans MT : utilisation des fiches de recueil des CPTS</p> <p>Sensibiliser les élus et les médecins sur les nouveaux métiers (IPA/assistants médicaux)</p> <p>Adoption de protocoles de coopération</p> <p>Promouvoir la téléconsultation assistée par IDE auprès des patients du territoire : faire connaître l'AMI de la Région Faciliter l'accès aux soins 2024-2028 (ex : équiper les IDE libéraux de mallettes connectées)</p> <p>Communiquer auprès des patients : procédure MT (flyer CPTS, sites internet CPTS), protocoles mis en place, permanences de soins</p>	<p>Acteur(s)</p> <p>Directrices CPTS + leurs équipes administratives</p> <p>Directrices CPTS Coordinatrice CLS</p> <p>Professionnels de santé Directrices CPTS</p> <p>Directrices CPTS Coordinatrice CLS</p> <p>CPTS, CLS</p>	<p>Période 2025-2030 pour toutes les actions</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directrices et coordinatrices des CPTS Sud Angoumois et Sud Charente - Coordinatrice CLS - Médecins généralistes - Professionnels de santé des CPTS <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandes éventuelles AMI Région - Financements missions CPTS/CPAM - Salaires <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles équipées - Matériel informatique et bureautique - Véhicules - Outils de communication 	

CLS SUD CHARENTE

SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT	
Indicateurs de processus	Freins et leviers
Indicateurs d'activité	Nombre de professionnels engagés dans la mise en place des protocoles Nombre d'IPA et assistants médicaux formés Nombre d'IDE équipés en mallette de téléconsultation et nombre d'EHPAD mobilisés
Indicateurs d'impact	Nombre de protocoles de coopération mis en place (à défaut de pouvoir connaître le nombre de patients en ayant bénéficié) Nombre de patients ayant trouvé un MT sur les territoires des CPTS Sud Angoumois et Sud Charente Nombre d'IPA et assistants médicaux exerçant sur le territoire Evolution de la téléconsultation sur le territoire (adoption dans les usages)
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Entretiens avec les professionnels libéraux Tableaux de suivis

AXE STRATÉGIQUE 2 : SANTE MENTALE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Renforcer le repérage précoce de la crise psychique ou de la crise suicidaire	
Référents de l'action	Structure : CH Camille Claudel Personne référente : Bénédicte SERRA, Coordinatrice Territoriale en Prévention du suicide et Promotion de la santé mentale, cadre de santé au CH Camille Claudel.
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Sur le territoire du CLS Sud Charente, le taux d'hospitalisation (taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus) pour tentative de suicide est supérieur à la moyenne nationale mais stable (13,9 en Pays Sud Charente contre 11,8 en France en 2021). <i>Source : fiche Indicateurs ORS 2023 – CLS Sud Charente</i></p> <p>Epidémiologie (2017 – INSERM CépiDc) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de décès par suicide en France : 16 pour 100 000 habitants, - nombre de décès par suicide en Poitou Charentes : 23 pour 100 000 habitants, - nombre de décès par suicide en Pays Sud Charente : 17,5 à 30,4 pour 100 000 habitants selon les zones du Sud Charente. <p>En 2021 en France (d'après Santé Publique France – octobre 2023 et rapport de l'Observatoire national du Suicide 2023) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - près de 10 000 décès par suicide, 200 000 tentatives de suicide recensées soit près de 28 décès par jour, - le taux de suicide reste l'un des plus élevés d'Europe avec 13,4 suicides pour 100 000 habitants contre 10,2 pour 100 000 habitants en Europe, - le taux standardisé est 20,7 pour 100 000 habitants, - 400 adolescents (en France) décédés par suicide. <p>Jusqu'en 2022, la Charente avait un des taux de mortalité par suicide standardisés les plus hauts du Poitou-Charentes. Décès par suicide en Poitou-Charentes recensés en 2021 : 386, contre 335 en 2020. Décès par suicide en Charente recensés en 2021 : 86, contre 75 en 2020.</p> <p>Le coût direct du suicide en France (2009 – Chevreuil & Al « Le fardeau économique du suicide et des tentatives de suicide en France) est évalué à 1,2 million d'euros par an dont 1,1 pour le secteur sanitaire. Son coût indirect est de 8,6 millions d'euros.</p> <p>De plus, la Stratégie Nationale de Prévention du Suicide (6 juillet 2022), la feuille de route Santé Mentale et Psychiatrie (2018) – action 6 -, et la feuille de route Mal-être agricole (novembre 2021) renforcent la nécessité de mettre en place des dispositifs d'accompagnement et d'aller-vers pour prévenir et accompagner la crise psychique et la crise suicidaire en déployant des formations et en mobilisant les différents acteurs des REseaux Territoriaux de Sentinelles (RETS) en prévention du suicide.</p> <p>Le RETS est une action de prévention citoyenne et collective qui s'inscrit dans la stratégie Nationale Multimodale en prévention du suicide, dont l'objectif est de participer à faire baisser le taux de décès par suicide et tentatives de suicide sur le territoire.</p> <p>Le RETS Sud Charente a été lancé en septembre 2022 dans le cadre de la Stratégie Nationale et du réseau CLS/Santé mentale de Sud Charente, et après la formation à la prévention du suicide en 2020 et 2021 d'une cinquantaine de professionnels (soignants, accompagnants sociaux...) par le coordinateur en Prévention du suicide.</p> <p>Le RETS est co-animé par la Coordination Territoriale de la Prévention du Suicide & Promotion de la Santé Mentale, mission déléguée au CH Camille Claudel par l'ARS, et par le Contrat Local de Santé Sud Charente.</p> <p>Sur le territoire, entre 2022 et 2024, les coordinatrices des deux dispositifs ont ainsi organisé 3 sessions de formation Sentinelles (42 participants), ainsi que 2 sessions de formation Evaluation du potentiel suicidaire (22 participants), 2 rencontres annuelles des</p>	

CLS SUD CHARENTE

Sentinelles (55 participants au total), et 2 actions grand public (marché Chalais, passage Flamme Olympique Barbezieux). Le RETS se réunit en COPIL 3 à 4 fois par an, avec une douzaine de participants réguliers.

La communication sur l'offre de formation a permis d'accueillir de nouveaux profils, notamment élus et agents territoriaux, encadrants et salariés du secteur de l'aide à domicile porté par des structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

Toutes les actions de prévention (formations, analyses de pratiques, communication...) sont accompagnées par les professionnels de la Coordination Territoriale de la Prévention du Suicide du CH Camille Claudel.

Les formations en prévention du suicide délivrées sont conformes à l'INSTRUCTION N° DGS/SP4/2022/171 du 6 juillet 2022 actualisant l'instruction n° DGS/SP4/2019/190 du 10 septembre 2019 et relative à la stratégie nationale de prévention du suicide.

Les formations rénovées en prévention du suicide GEPS – ARS

Le GEPS (Groupement d'Etudes en Prévention du Suicide) est la société savante française qui, à la demande de la Direction Générale de la Santé, a revisité les formations en prévention du suicide depuis 2019, en 3 modèles :

- 1- la formation Sentinel, pour tout citoyen,
- 2- la formation Evaluation du potentiel suicidaire, pour les professionnels du champ de la santé, du médico-social,
- 3- La formation Intervention de crise, pour les professionnels du champ de la Santé mentale et des urgences.

Ces formations sont coordonnées par la coordination en Prévention du Suicide, délivrées gratuitement par des formateurs régionaux, habilités par le GEPS et l'ARS.

Ces modèles de formations sont les seuls modèles reconnus, sauf pour les personnels pénitentiaires.

Dans l'organisation du RETS Sud Charente, les Sentinelles sont des personnes formées à l'une des 3 formations en prévention du suicide, elles sont de la place qu'elles occupent « des portes d'entrée » pour repérer les personnes en souffrance psychique. Il est important qu'elles connaissent les dispositifs autour d'elles, les partenaires de proximité présents dans l'environnement dans lequel elles évoluent, pour accompagner la personne en souffrance psychique et faciliter son orientation vers les dispositifs adéquats.

Le CH Camille Claudel est présent en Sud Charente grâce à un CMP (Barbezieux et Chalais), son responsable et deux professionnelles de son équipe font partie du RETS ; ces dernières sont formées à l'Intervention de crise.

Les enjeux :

- faire vivre le RETS Sud Charente : mieux informer et plus régulièrement les Sentinelles, les inciter à participer davantage aux COPIL et aux actions menées, poursuivre l'ouverture du RETS (vers une variété des profils des Sentinelles, des établissements, vers un maillage plus dense),
- constituer la Cellule d'alerte, composée de Sentinelles formées à l'Evaluation du potentiel suicidaire et à l'Intervention de crise,
- optimiser le partenariat avec les Hôpitaux du Sud Charente (3 professionnelles de la PASS et 1 professionnelle des Urgences sont membres du RETS), en première ligne pour l'intervention de crise, la prise en soin, le repérage et l'évaluation du potentiel suicidaire,
- continuer à informer les professionnels de santé des 6 MSP (Maisons de Santé pluriprofessionnelles) du territoire, les 2 CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) Sud Charente et Sud Angoumois, des activités du RETS, de la Stratégie Nationale de Prévention du Suicide, afin que ceux qui le souhaitent puissent rejoindre le Réseau et y participer activement (actions de prévention communes), ceci dans un objectif de cohérence des principaux acteurs de la prise en soin, du repérage et de l'évaluation,
- développer le partenariat :
 - * avec les Etablissements ou Services Médico-Sociaux (ESMS) accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
 - * avec l'Education Nationale et les associations (centres socioculturels...) qui accueillent des jeunes.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

CLS Sud Charente

CLS SUD CHARENTE

PUBLIC VISÉ :											
Quel est le public visé ?											
Tout public. Ets et professionnels du sanitaire, social et médico-social. Elus et collectivités. Monde agricole - en 2021, selon l'INSEE, on comptait 736 agriculteurs exploitants sur le territoire des 4B, soit 4,4 % de la population de 15 ans et plus, et 443 sur le territoire de Lavalette Tude Dronne, soit 2,9 % de la population de 15 ans et plus. Personnes âgées et personnes en situation de handicap. Jeunes.											
L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?											
DESCRIPTION DE L'ACTION											
Objectifs opérationnels de l'action	Développer et animer le RETS Sud Charente, en portant une attention particulière au secteur agricole, aux jeunes publics et aux personnes âgées et en situation de handicap.										
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Compétences personnelles et sociales Milieux de vie										
Type(s) d'intervention mises en place	-COPIL du RETS -Réunion annuelle des sentinelles -Formations -Evénements grand public -Communication (dispositifs, données statistiques, informations relatives à la Stratégie Nationale, etc.)										
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>										
Si oui, sous quelle forme ?	Participation aux actions et aux formations										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; padding: 2px; text-align: center;">Acteurs mobilisés (structures, services) :</td> <td style="width: 80%; padding: 2px; text-align: center;">Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Coordinatrice Territoriale en Prévention du Suicide et Promotion de la Santé mentale, CH Camille Claudel</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Pilotage, analyse des besoins, mobilisation des ressources, gestion des actions</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Pays Sud Charente - CLS</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Organisation, gestion des actions, mobilisation des ressources</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Hôpitaux du Sud Charente, MSA, ESMS, Education Nationale, Maison Départementale des Solidarités</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Mobilisation des ressources</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Autres membres du RETS</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Participations diverses</td> </tr> </table>		Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :	Coordinatrice Territoriale en Prévention du Suicide et Promotion de la Santé mentale, CH Camille Claudel	Pilotage, analyse des besoins, mobilisation des ressources, gestion des actions	Pays Sud Charente - CLS	Organisation, gestion des actions, mobilisation des ressources	Hôpitaux du Sud Charente, MSA, ESMS, Education Nationale, Maison Départementale des Solidarités	Mobilisation des ressources	Autres membres du RETS	Participations diverses
Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :										
Coordinatrice Territoriale en Prévention du Suicide et Promotion de la Santé mentale, CH Camille Claudel	Pilotage, analyse des besoins, mobilisation des ressources, gestion des actions										
Pays Sud Charente - CLS	Organisation, gestion des actions, mobilisation des ressources										
Hôpitaux du Sud Charente, MSA, ESMS, Education Nationale, Maison Départementale des Solidarités	Mobilisation des ressources										
Autres membres du RETS	Participations diverses										
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%; padding: 2px;">Constitution de la Cellule d'alerte</td> <td style="width: 30%; padding: 2px; text-align: center;">Acteur(s)</td> <td style="width: 30%; padding: 2px; text-align: center;">Périodes</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"></td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">2025</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Animation du RETS : organisation des COPIL, mise à jour des membres du RETS et des formations suivies, rédaction des comptes-rendus, transmission d'informations aux Sentinelles via supports adaptés, organisation et animation des réunions annuelles des Sentinelles</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel, coordinatrice CLS</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">Période 2025 – 2030</td> </tr> </table>	Constitution de la Cellule d'alerte	Acteur(s)	Périodes		Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel	2025	Animation du RETS : organisation des COPIL, mise à jour des membres du RETS et des formations suivies, rédaction des comptes-rendus, transmission d'informations aux Sentinelles via supports adaptés, organisation et animation des réunions annuelles des Sentinelles	Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel, coordinatrice CLS	Période 2025 – 2030	
Constitution de la Cellule d'alerte	Acteur(s)	Périodes									
	Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel	2025									
Animation du RETS : organisation des COPIL, mise à jour des membres du RETS et des formations suivies, rédaction des comptes-rendus, transmission d'informations aux Sentinelles via supports adaptés, organisation et animation des réunions annuelles des Sentinelles	Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel, coordinatrice CLS	Période 2025 – 2030									

CLS SUD CHARENTE

<p>Organisation et réalisation des formations sur le territoire, pour alimenter et déployer le réseau avec une représentativité élargie des Sentinelles (si possible 1 session Sentinelles et 1 session Evaluation chaque année) : communication des offres, constitution des groupes, logistique, convocations et attestations</p> <p>Organisation et coordination d'actions de sensibilisation et de prévention vers le grand public (3114, VigilanS, etc.)</p> <p>Communication et partenariats MSP, CPTS, Hôpitaux du Sud Charente, MSA, ESMS, Education Nationale...</p>	<p>Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel, coordinatrice CLS</p> <p>Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel, coordinatrice CLS</p> <p>Coordinatrice en Prévention du Suicide/ CH Camille Claudel, coordinatrice CLS</p>	<p>Période 2025 – 2030</p> <p>Période 2025 – 2030</p> <p>Période 2025 – 2030</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinateurs (Prévention Suicide CH CC, CLS – membre du RETS), - Membres du RETS : <ul style="list-style-type: none"> *professionnels de santé, social, médico-social, *professionnels agricoles, * élus, agents des CdC 4B et Lavalette Tude Dronne, et des communes) *etc. <p>Moyens Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement des formations par l'ARS dans le cadre de la stratégie nationale multimodale en prévention du suicide - Salaires <p>Moyens pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions d'information et de sensibilisation menées et diffusées par les membres du RETS - Supports de communication et outils pédagogiques mis à disposition (Coordination Prévention du Suicide, CH CC, 3114...) <p>Matériel prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles polyvalentes/de formation équipées - Matériel informatique et bureautique - Véhicule - Outils de communication 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
<p>Indicateurs de processus</p>	<p>Freins et leviers</p>	
<p>Indicateurs d'activité</p>	<p>Nombre de formations réalisées en Sud Charente par modèle de formation (Sentinelle, Evaluation du Potentiel Suicidaire) – les formations en Intervention de crise sont organisées au niveau départemental.</p>	

CLS SUD CHARENTE

	<p>Nombre de personnes formées (Sentinelles, Evaluation), nombre et typologie des participants.</p> <p>Nombre de Sentinelles qui intègrent le RETS.</p> <p>Constitution de la Cellule d'alerte, nombre de membres de la cellule d'alerte, fonctionnement effectif.</p> <p>Nombre de COPIL RETS réalisés, nombre de réunions annuelles des Sentinelles réalisées, nombre et typologie des participants.</p> <p>Nombre d'actions de sensibilisation réalisées, nombres de participants.</p> <p>Outils de communication mis en place vers les Sentinelles.</p> <p>Actions de communication et partenariats avec les Ets et dispositifs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, etc.</p>
Indicateurs d'impact	<p>Evolution des indicateurs de santé mentale (ORS) <i>(d'autres facteurs peuvent les influencer, notamment l'offre de soins en santé mentale)</i></p>
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	<p>Bilan annuel</p> <p>Tableau de suivi</p> <p>Emargements</p>

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n°2-2

AXE STRATÉGIQUE N°2 : SANTE MENTALE	
INTITULÉ DE L’ACTION : Promouvoir les premiers secours en santé mentale et les dispositifs de soins du CH Camille Claudel, dans le cadre du Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)	
Référents de l’action	Structures : CH Camille Claudel Pays Sud Charente - CLS
	Personnes référentes : Coordinateur PTSM : Laurent PLAS Coordinatrice CLS : Béatrice BELLOT
Durée de l’action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L’ACTION	
<i>Quels sont les principaux éléments d’analyse des besoins qui justifient l’action ?</i>	
Définition de la Santé mentale La santé mentale est une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l’absence de troubles ou de handicaps mentaux. Selon l’OMS, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d’être en mesure d’apporter une contribution à la communauté ». (Source Santé Publique France)	
Touchant tous les âges et milieux sociaux, les maladies mentales et les troubles psychiques affectent près d’une personne sur cinq en France, soit 13 millions d’individus. (Source : Ministère de la Santé et de l’accès aux soins)	
En Sud Charente, d’après le diagnostic CLS de l’ORS 2023 : <ul style="list-style-type: none">- nombre de personnes en ALD pour affection psychiatrique en 2021 : 327 hommes et 421 femmes (forte augmentation),- nombre de personnes admises en ALD pour affection psychiatrique de longue durée sur la période 2019-2021 : 29 hommes et 34 femmes (chiffres stables),- nombre de personnes traitées par psychotropes en 2020 : 1 701 hommes (chiffre stable) et 3 065 femmes (en baisse).	
Le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM) est porté en Charente par le CH Camille Claudel. Il associe les représentants des usagers, les professionnels et les établissements de santé, les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, les services et les établissements publics de l’Etat concernés, les collectivités territoriales, ainsi que les CLS, et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) d’Angoulême-Soyaux. Le bilan du PTS 2019-2024 a été présenté au printemps 2025, un nouveau PTS 2025-2029 sera élaboré pour la période 2025-2029.	
Le CH Camille Claudel est présent en Sud Charente grâce à un CMP (Barbezieux et Chalais), aux permanences de la Maison des Ados et des jeunes Adultes (Points d’Accueil et d’Écoute Jeunes PAEJ, permanences sur le territoire en fonction de la demande à Montmoreau), ainsi que via l’Equipe Mobile Psychiatrie Précarité/PASS Psychiatrique.	
La faible représentation des professionnels de la santé mentale sur le territoire peut être un frein à la mise en place d’actions : aucun psychiatre libéral ; 6 psychologues libéraux (source : CPTS Sud Charente) ; 1 psychologue dans le dispositif Mon soutien psy, à Barbezieux. Le dispositif Mon soutien psy propose un remboursement de séances d’accompagnement psychologique (prise en charge à 60 % par l’Assurance Maladie), réalisées par des psychologues agréés et conventionnés avec l’Assurance Maladie, à partir de l’âge de 3 ans pour des personnes avec des troubles psychiques légers à modérés. Objectifs : éviter le renoncement aux soins, permettre un accès plus large et plus équitable aux psychothérapies et éviter l’aggravation de la souffrance psychique. 12 séances par an, renouvelables si nécessaire ; tarif des séances 50 €.	

CLS SUD CHARENTE

PSSM

Le dispositif de premiers secours en santé mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats.

Projet Régional de Santé : l'objectif est de promouvoir la formation PSSM, afin de développer la formation et de multiplier le nombre de secouristes en santé mentale, au plus près des habitants et des professionnels hors champ de la santé.

L'association PSSM France porte l'ingénierie pédagogique de la formation (élaboration et mise à jour de la formation et du manuel) ; elle assure la veille scientifique et le développement de nouveaux modules de formation. Elle assure le lien avec les pouvoirs publics français, forme et accrédite les formateurs et garantit l'évaluation de la qualité des formations. Il existe 2 modules : Standard et Jeunes.

Des organismes et formateurs privés délivrent ainsi la formation, aux côtés d'établissements de santé mentale.

La formation est payante (250 euros dans le privé) et non financable par le Compte Personnel de Formation.

En Sud Charente, l'AAISC, organisme de formation de Barbezieux, propose la formation (module standard).

Des financements de sessions de groupe peuvent être proposés par la CPAM16, qui choisit ses prestataires.

Le CH Camille Claudel dispose d'un agrément de formateur et projette de former un formateur PSSM. Toutefois, cette formation ne pourra être effective avant mi-2026 au plus tôt, car PSSM France n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes de formation de formateurs.

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) a inscrit la formation à son catalogue, depuis 2022 – ce qui peut permettre aux secrétaires de mairie et aux policiers municipaux de se former -, de même que l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH).

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ :

Quel est le public visé ?

Collectivités

Professionnel du sanitaire, social et médico-social

Grand public

L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?

Oui

Non

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs opérationnels de l'action

Accompagner le déploiement de la formation PSSM sur le territoire.

Communiquer sur l'offre de soins du CH Camille Claudel (professionnels, élus, habitants) et leur évolution ; communiquer sur les actions du PTSMS concernant le Sud Charente.

Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action

Accès aux soins et prévention de santé mentale

Compétences personnelles et sociales

Milieux de vie

Type(s) d'intervention mises en place

Temps d'échange avec le coordinateur du PTSMS

Information

Formation

La participation du public est-elle prévue ?

Oui

Non

Si oui, sous quelle forme ?

Participants aux formations et aux sensibilisations

Acteurs mobilisés (structures, services) :

Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :

CH Camille Claudel et Pays Sud Charente-CLS

Pilotage, gestion de l'action, organisation, mobilisation des ressources

CMP, CPTS, professionnels de santé, etc.

Divers

CLS SUD CHARENTE

<p>Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :</p> <p>En fonction des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> -promotion/organisation de sessions de formation PSSM, -organisation de réunions de présentation des dispositifs du CH Camille Claudel, de sensibilisation à la santé mentale. <p>Mise en place de temps d'échange entre le CH CC et les collectivités (en particulier thème de la gestion des situations de crise/procédure d'hospitalisation sans consentement).</p> <p>Relais et partage d'information (supports de communication des services du CH CC notamment, sollicitation des collectivités pour leur diffusion)</p>	<p>Acteur(s)</p> <p>Coordinateur PTSM Coordinatrice CLS</p> <p>Coordinateur PTSM Coordinatrice CLS Collectivités</p> <p>Coordinateur PTSM Coordinatrice CLS Collectivités</p>	<p>Période : 2025 – 2030 pour toutes les actions</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinateurs PTSM et CLS - Formateurs <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement à étudier pour le coût des formations - Matériel - Salaires des intervenants (prestataires, coordinateurs, etc.) <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle polyvalente équipée - Matériel informatique et bureautique - Véhicule - Outils de communication 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
<p>Indicateurs de processus</p>	<p>Freins et leviers</p>	
<p>Indicateurs d'activité</p>	<p>Nombre de réunions d'information et de sensibilisation organisées, Nombre et typologie des participants</p> <p>Nombre de formation PSSM organisées, Nombre et typologie des participants</p> <p>Nombre et typologies de relais d'informations (supports, actions...)</p>	
<p>Indicateurs d'impact</p>	<p>Evolution des indicateurs de santé mentale (ORS) (d'autres facteurs peuvent les influencer, notamment l'offre de soins en santé mentale) Retours de terrain des professionnels et des élus</p>	
<p>Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)</p>	<p>Tableau de suivi Bilan annuel</p>	

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n° 3-1

AXE STRATÉGIQUE 3 : SANTE ENVIRONNEMENTALE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Sensibiliser les collectivités à la santé environnement et à l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)	
Référents de l'action	Structure : Pays Sud Charente - CLS Personne référente : Coordinatrice CLS : Béatrice BELLOT
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Définition de la santé environnementale</p> <p>Selon la définition proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en 1994 lors de la conférence d'Helsinki, la santé environnementale (environmental health) comprend « les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».</p> <p>L'environnement et sa qualité constituent l'un des déterminants de notre santé, ce que l'OMS illustre par la formule « Environnement d'aujourd'hui, santé de demain ». Les personnes peuvent être exposées à des facteurs de risque environnementaux dans leurs différents milieux de vie et ce tout au long de leur vie. Le concept d'exposome désigne la totalité des expositions à des facteurs environnementaux, c'est-à-dire non génétiques, que subit un organisme humain de sa conception à sa fin de vie, en passant par son développement in utero.</p> <p>On sait que la qualité des milieux (air, eau, sols), les nuisances (bruit, insalubrité...) et les changements environnementaux (climatiques, UV...) sont autant d'éléments qui favorisent, voire déterminent l'apparition de certaines pathologies. On estime que, dans le monde, 23 % de la mortalité totale (26 % chez les enfants de moins de 5 ans) peut être attribuée à des facteurs environnementaux. D'après l'OMS, au moins 1,4 million de décès prématurés par an sont imputables à des facteurs de risques environnementaux en Europe, la pollution de l'air étant le plus important à cet égard.</p> <p>L'environnement peut être aussi une source de santé, de bien-être et contribuer à une meilleure qualité de vie. Cet atout doit être préservé, pour garantir la santé et le bien-être des habitants [...].</p> <p>(source : <i>L'état des lieux en santé environnementale, PRSE PACA 2015</i>).</p> <p>Plan Régional Santé Environnement Nouvelle Aquitaine n°4 – 2024-2028</p> <p>Le PRSE 4 décline les actions du 4^{ème} Plan National Santé Environnement, selon 5 axes :</p> <ul style="list-style-type: none">1-réduire les expositions des Néo-aquitains à des polluants chimiques, physiques ou biologiques,2-réduire les expositions de la population aux espèces végétales ou animales à enjeux pour la santé et aux zoonoses (maladies infectieuses passées de l'animal à l'homme),3-protéger les ressources en eau, renforcer la sécurité sanitaire de l'eau potable et favoriser l'accès à l'alimentation saine et durable,4-renforcer la prise en compte de la santé environnement dans les politiques publiques locales,5-sensibiliser à la santé-environnement, dans une démarche « une seule santé », les jeunes et les professionnels de la jeunesse et de la santé. <p>Ce plan est piloté par l'ARS Nouvelle Aquitaine, la Préfecture de Région et la Région Nouvelle Aquitaine – laquelle dispose de sa propre stratégie Néo terra.</p>	

CLS SUD CHARENTE

One Health/Une seule santé

La pandémie de Covid-19 et les épizooties d’Influenza aviaire nous ont rappelé les interconnexions étroites entre les santés humaine, animale, et celle des écosystèmes dans lesquels nous vivons. Le concept « One Health/Une seule santé » permet une approche décloisonnée et interdisciplinaire entre le monde médical, le monde vétérinaire et le monde de l’écologie, pour ce qui concerne les maladies émergentes, la prise en compte des facteurs multiples de risques environnementaux de maladies chroniques, et en tenant compte du changement climatique.

Urbanisme Favorable à la Santé

Le déploiement d'un cadre de vie favorable à la santé passe par l'intégration systématique de la santé dans la définition et la mise en œuvre des projets d'aménagement et d'urbanisme. Le PRSE4 prévoit de sensibiliser à l'UFS les élus, les techniciens des collectivités et les professionnels du bâtiment et de l'urbanisme, afin que les pratiques puissent être modifiées. Outils et ressources seront mis à disposition pour orienter le choix des collectivités, et leurs traductions concrètes, en matière de cadre de vie.

Politique des 1000 premiers jours

La période des 1000 premiers jours de l'enfant court de la grossesse jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Un rapport remis en 2020 par la commission d'experts présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik (réunie à l'initiative du Président de la République Emmanuel Macron) a permis d'identifier les facteurs favorables au développement de l'enfant et les leviers pour investir davantage l'accompagnement des familles pendant les 1 000 premiers jours. L'enjeu est de proposer aux parents et futurs parents un accompagnement adapté et sans rupture de continuité et de construire des environnements favorables au développement et à la santé de l'enfant. Une démarche globale en santé environnementale, pour et avec les acteurs relais auprès des futurs et jeunes parents, est intégrée aux 1000 premiers jours (améliorer son alimentation, réduire l'exposition aux polluants intérieurs en agissant sur son environnement grâce à des gestes quotidiens...).

L'axe Santé environnementale a été peu travaillé lors du CLS précédent : ateliers Nesting dans les structures Petite enfance du territoire (2020-2021), prévention du saturnisme chez les enfants des Gens du voyage (2020), organisation de 2 conférences par Anne LAFOURCADE (2021), accompagnement de 3 communes dans leur projet d'ordonnance Verte (2024), action Qualité de l'Air Intérieur dans les écoles du Sud Charente (2024-2025) avec le Centre Hospitalier d'Angoulême.

Elus et Santé environnementale

- Enquête CLS 2023 (41 répondants)

Thèmes prioritaires : qualité eau/air/sols, changements climatiques (canicule...), perturbateurs endocriniens, habitat dégradé, ambroisie et risques allergiques, lutte antivectorielle.

- Groupe Elus Santé

Préoccupations autour des pollutions engendrées par les activités économiques, des décès d'agriculteurs par cancer, de la qualité de l'air intérieur dans les écoles, des maladies provoquées par les tiques (dont borréloïse de Lyme).

Au plan local

Les choix de planification et d'aménagement du territoire ont une influence sur la santé, la qualité de vie et le bien-être des populations, et participent à l'amélioration de la qualité de l'environnement. La diversité des politiques publiques sectorielles développées sur les territoires offre aux décideurs locaux des leviers d'action pour agir sur la santé, développer un environnement favorable et proposer des actions adaptées, au plus près des citoyens et de leurs besoins. La santé doit également être abordée dans les programmes et plans locaux, tels que les plans climat énergie territoriaux, les plans locaux d'urbanisme, etc.

Les 2 CdC du territoire emploient des chargés de transition écologique et énergétique : leurs compétences, leurs réseaux et leurs stratégies apporteront un appui important au CLS.

Les EPCI commencent à s'engager dans des actions d'amélioration de l'environnement ayant un impact favorable sur la santé, par exemple pour la re-végétalisation des cours d'école. Ainsi la CdC des 4B travaille-t-

CLS SUD CHARENTE

elle avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de Charente : ateliers de concertation avec les élèves, les professeurs, les parents d'élèves, synthèse et proposition d'un projet pour les écoles maternelles de Barbezieux, Blanzac, l'école élémentaire de Condéon. La CdC Lavalette Tude Dronne a mené également un projet de re-végétalisation de l'école de Bors-de-Montmoreau.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ? L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Elus et agents des communes et communautés de communes 4B Sud Charente et Lavalette Tude Dronne	
	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
DESCRIPTION DE L'ACTION		
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances et renforcer les compétences des collectivités en santé environnement - Accompagner les collectivités dans le déploiement d'actions favorables à la santé-environnement 	
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Milieux de vie -Aménagement du territoire -Environnement naturel et écosystèmes 	
Type(s) d'intervention mises en place	Information, communication Formations	
La participation du public est-elle prévue ? Si oui, sous quelle forme ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Acteurs mobilisés (structures, services) : Pays Sud Charente - CLS CdC 4B et Lavalette Tude Dronne	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) : Analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources Organisation, mobilisation des ressources	
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) : Sensibiliser élus et agents aux enjeux de santé environnementale : -présenter les concepts de santé environnementale, dont un focus sur l'UFS -diffuser les offres de formation du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), les outils du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), de l'ORSE (Observatoire Régional Santé Environnement), et des associations (GRAINE Nouvelle Aquitaine...), suivre le travail de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) sur le thème de l'UFS dans le cadre du PRSE4.	Acteur(s) ARS/PRSE4 Partenaires du réseau l'Eveilleur Promotion Santé Coordinatrice CLS	Période 2025-2030 pour toutes les actions

CLS SUD CHARENTE

<p>Travailler en concertation avec les collectivités sur la diffusion des bonnes pratiques</p> <p>Mettre en œuvre des actions autour de la santé environnementale, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -ordonnance verte -ateliers Nesting dans les structures Petite Enfance 	<p>Services des CdC : chargés de la Transition écologique et énergétique et des autres politiques (PLUi, Petite Ville de Demain, etc.)</p> <p>Coordinatrice CLS</p> <p>Communes et CdC volontaires</p> <p>Maison de l'Agriculture Biologique 16</p> <p>Professionnels formés</p> <p>Nesting</p> <p>Coordinatrice CLS</p>	<p>Période 2025-2030 pour toutes les actions</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinatrice CLS - Elus locaux - Techniciens des communes et des CdC - Acteurs spécialisés <p>Moyens financiers :</p> <p>A définir en fonction des actions</p> <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicule - Matériel informatique et bureautique - Supports de communication existants - Matériels divers - Outils pédagogiques - Salle équipée 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
<p>Indicateurs de processus</p>	<p>Freins et leviers</p>	
<p>Indicateurs d'activité</p>	<p>Nombre de réunions, de sensibilisations et de formations mises en place, nombre et typologie des participants</p> <p>Nombre d'actions réalisées, public participant</p>	
<p>Indicateurs d'impact</p>	<p>Intérêt des élus et agents pour la santé environnement : saisie des enjeux, optimisation des connaissances, mobilisation autour de projets.</p>	
<p>Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)</p>	<p>Bilan annuel</p> <p>Tableaux de suivi</p>	

AXE STRATÉGIQUE 3 : SANTE ENVIRONNEMENTALE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Contribuer à la prévention relative à l'exposition de la population aux espèces végétales ou animales à enjeux pour la santé : ambroisie, moustique-tigre, tiques	
Référents de l'action	Structure : ARS DD16 Personnes référentes : Cellule Environnement extérieur : Floriane UMBRICH, Frédéric BOIROUX
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Plan Régional Santé Environnement Nouvelle Aquitaine n°4 - 2024-2028 (PRSE4)</p> <p>Avec, à l'horizon 2050, une hausse globale de 1,5° C des températures et une augmentation de la pluviométrie journalière, le changement climatique est notamment associé en Nouvelle-Aquitaine à une hausse d'implantation du moustique tigre (11 départements colonisés en 2022) et de l'incidence des allergies. Le changement climatique est également propice à un développement des populations de tiques et incite à mettre l'accent sur les actions de prévention.</p> <p>La formation aux techniques de lutte doit intégrer l'approche One Health (« Une seule santé »), en évitant les techniques qui présentent un risque pour d'autres espèces et la biodiversité.</p> <p>Le PRSE 4 Nouvelle-Aquitaine vise à lutter contre la prolifération d'espèces animales et végétales à enjeux pour la santé humaine et à mieux faire connaître au grand public, notamment par le relais des professionnels de santé, les risques sanitaires et les bons gestes à adopter pour se protéger (moustiques et tiques, ambroisies et pollens). Cela passe par la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs concernés par la prévention des maladies vectorielles pour améliorer leur niveau de préparation et d'information sur les territoires.</p> <p>Espèces animales à enjeux pour la santé</p> <p>Le changement climatique est propice à un développement des populations d'arthropodes, tels que les moustiques ou les tiques, espèces animales vectrices de maladies infectieuses. Il convient de développer des actions de prévention pour favoriser l'adoption de gestes adaptés à la lutte et à la protection contre les vecteurs tant par le grand public et les personnes particulièrement exposées de par leurs activités, et d'accompagner les collectivités à renforcer et ajuster leurs actions de prévention et de lutte sur le territoire.</p> <p>1. Moustique-tigre</p> <p>Depuis 2019, le département de la Charente est classé au niveau 1 du plan national de lutte contre la dissémination de la dengue et du chikungunya en métropole, selon les critères définis par le ministère de la Santé. Ce classement atteste de l'implantation définitive et irréversible du moustique « tigre » (<i>Aedes albopictus</i>) et de sa présence active en tant que vecteur potentiel de ces maladies. En application des arrêtés du 23 juillet 2019, la gestion de la Lutte Anti-Vectorielle (LAV) a été confiée, depuis le 1er janvier 2020, à l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci a désigné (cadre d'un marché public) le Département de la Charente-Maritime comme opérateur pour assurer les missions de surveillance et de lutte contre les moustiques vecteurs de maladies dans les départements de la Charente et de la Charente-Maritime. Pour le Sud Charente, le réseau de surveillance mis en place a permis d'identifier l'implantation définitive et irréversible d'<i>Aedes albopictus</i> à Aubeterre sur Dronne en 2023, à Barbezieux-St Hilaire et à Fouquebrune en 2024.</p> <p>2. Tiques</p> <p>La maladie de Lyme est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt et en zone humide. Elle est due à une bactérie, la <i>borrelia burgdorferi</i>, transmise par une piqûre de tique.</p>	

CLS SUD CHARENTE

Le nombre de nouveaux cas de maladie de Lyme diagnostiqués en médecine générale en France augmente. L'amélioration des connaissances sur la borréliose de Lyme et de l'application des mesures de prévention contre les piqûres de tiques est observée grâce au Baromètre santé de Santé publique France. Le PRSE 4 Nouvelle-Aquitaine soutient la prévention des maladies vectorielles à tiques dans les secteurs à risques, pour mieux faire connaître les risques sanitaires et les bons gestes à adopter pour se protéger. Les tiques vivent dans des zones boisées et humides comme les forêts, parcs, talus, prairies ou jardins. La Nouvelle-Aquitaine est une des 4 régions françaises les plus concernées par la présence de tiques (selon une étude Inrae). Les personnes les plus exposées sont : les professionnels qui travaillent dans la nature (bûcherons, sylviculteurs, gardes-forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers), les amateurs d'activités «nature» (promeneurs et randonneurs en forêt, sportifs, campeurs, chasseurs, cueilleurs de champignons). Zone rurale, notamment très fournie en forêts, le Sud Charente est particulièrement exposé.

Espèce végétale à enjeux pour la santé : l'ambroisie

De nombreuses plantes communes présentent un risque sanitaire lié à leurs pollens, c'est le cas de l'ambroisie. Cette plante originaire d'Amérique du Nord se développe rapidement dès les mois d'avril/mai et jusqu'au mois de novembre dans notre région. Elle colonise de nombreux types de sols : parcelles agricoles, bords de cours d'eau, zones de chantiers, jardins, parcs, ou encore les bords de routes. Il existe 3 types d'ambroisies : l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie à épis lisse et l'ambroisie trifide, mais l'espèce la plus répandue dans la région est l'ambroisie à feuille d'armoise.

Cette plante constitue un problème de santé publique en raison du caractère très allergisant de ses pollens, 5 grains de pollen par mètre cube d'air sont suffisants pour entraîner une réaction allergique chez les personnes sensibles (un seul pied d'ambroisie peut produire jusqu'à 3 000 graines). Ces pollens sont produits par les fleurs d'ambroisie de fin juillet jusqu'à fin octobre avec un pic au mois de septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition de symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50 % des cas, apparition ou aggravation de l'asthme. Ses graines (semences) se conservent très longtemps dans les sols (plusieurs dizaines d'années) et pourront se développer en de nouvelles plantes au printemps suivant ou plusieurs années après. La plante doit être éliminée idéalement, avant qu'elle ne produise des grains de pollens, donc avant mi-juillet, sinon avant qu'elle ne produise des graines, donc avant septembre.

Elle est très présente en Sud Charente, en raison de la l'importance des activités agricoles. Par son cycle de vie, elle concurrence les cultures printanières, notamment la culture du tournesol. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

Depuis 2019, la préfecture de Charente a mis en place un arrêté départemental de lutte contre les ambroisies afin de mieux lutter contre ce fléau.

Afin de limiter l'expansion et l'impact sanitaire de l'ambroisie, le PRSE 4 prévoit de renforcer les moyens de prévention et de lutte, en s'adressant au grand public et plus particulièrement aux populations sensibles aux risques allergo-polliniques.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine mobilise en particulier les services de la FREDON NA pour animer un réseau de surveillance et de coordination de la gestion des signalements des ambroisies dans chaque département de Nouvelle Aquitaine, prévenir et sensibiliser le grand public et les professionnels sur les ambroisies, organiser la lutte contre les ambroisies, en déclinaison de plans d'actions départementaux.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ? L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Grand public Professionnels de santé Elus et agents ces communes et des CdC
	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

CLS SUD CHARENTE

DESCRIPTION DE L'ACTION		
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Apporter des connaissances -Développer les capacités d'agir des personnes 	
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Compétences personnelles -Milieux de vie -Aménagement du territoire -Environnement naturel et écosystèmes 	
Type(s) d'intervention mises en place	<ul style="list-style-type: none"> Information, communication Sensibilisation, formation, Actions 	
La participation du public est-elle prévue ?	<p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	
Si oui, sous quelle forme ?	<ul style="list-style-type: none"> -Ateliers de sensibilisation -Participation à la lutte contre la prolifération du moustique-tigre -Participation au repérage et à l'arrachage des pieds d'ambroisie 	
Acteurs mobilisés (structures, services) :	<p>Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :</p>	
ARS – Cellule Environnement extérieur	Pilotage, mobilisation des ressources	
Pays Sud Charente - CLS	Gestion de l'action, organisation	
Conseil départemental 17	Formateur, expert, mobilisation des ressources, animation	
FREDON	Divers, en fonction des projets	
CdC, communes (élus et agents, dont chargés de la transition écologique), ARS, MSA, CPTS, etc.		
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)	Période 2025-2030
Pour les 3 thèmes : information préalable des CdC et des communes (élus, agents), promotion des signalements citoyens.	Pays Sud Charente/coordinatrice CLS	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutte contre les moustiques-tigres <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation/formation des référents communaux (élus, agents) pour : visiter les espaces communaux, agir au bon moment chaque année, évaluer les actions et adapter les dispositifs • Mobilisation des professionnels de santé • Sensibilisation grand public : <ul style="list-style-type: none"> -information/communication, -définition des actions à développer auprès de quels publics, mobilisation des acteurs concernés : actions de mobilisation sociale pour favoriser l'adoption des bons gestes de prévention et de suppression des gîtes larvaires. 	ARS DD16, CD17 CPTS, MSA, Collectivités, Pays Sud Charente/CLS Autres partenaires dans le cadre du PRSE4 Associations locales	

CLS SUD CHARENTE

<p>2. Lutte contre l'ambroisie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des référents communaux (élus, agents) • Mobilisation des professionnels de santé • Sensibilisation grand public : <ul style="list-style-type: none"> -information/communication, -définition des actions à développer auprès de quels publics, mobilisation des acteurs concernés. <p>3. Prévention contre les tiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des professionnels de santé • Sensibilisation grand public : <ul style="list-style-type: none"> information/communication (possible d'avril à novembre) 	<p>ARS DD16, FREDON, CPTS, MSA, Collectivités, Pays Sud Charente/CLS Autres partenaires dans le cadre du PRSE4</p> <p>Pays Sud Charente : -coordinatrice CLS, -chargé du développement local des forêts et du bois. CPTS, MSA, ARS Autres partenaires dans le cadre du PRSE4</p>	<p>Juin : Quinzaine de l'ambroisie</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>		<p>Moyens humains : -Coordinateur CLS -Elus locaux -Techniciens des communes et des CdC -Acteurs spécialisés</p> <p>Moyens financiers : A définir en fonction des actions</p> <p>Moyens matériels : -Véhicule -Matériel informatique et bureautique -Supports de communication existants -Matériels divers -Outils pédagogiques -Salle équipée</p>
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
Indicateurs de processus	<p>Freins et leviers</p>	
Indicateurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Actions effectives vers les CPTS - Nombre et types d'actions d'information-communication-sensibilisation réalisées, vers quels publics ; si actions en présentiel (ex : exposition), fréquentation et typologies du public - Nombre de formations réalisées, typologies des publics (élus, agents) - Nombre et profils des partenaires impliqués 	

CLS SUD CHARENTE

Indicateurs d'impact	Nombre et évolution des signalements citoyens Nombre et noms des communes ayant désigné des référents (moustiques-tigres, ambroisie)
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Bilan annuel Tableau de suivi

AXE STRATÉGIQUE 3 : SANTE ENVIRONNEMENTALE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Accompagner les pratiques en matière d'amélioration de la Qualité de l'Air Intérieur dans les écoles du Sud Charente et par le grand public	
Référents de l'action	<p>Structures : CH Angoulême, GHT 16 Pays Sud Charente - CLS</p> <p>Personnes référentes : CHA : Isabelle BLANQUART, IDE en pneumologie, référente du programme en Education Thérapeutique du Patient sur l'asthme, Conseillère Médicale en Environnement Intérieur GHT : Laura ISIDORO, chargée de santé publique, GHT 16 Coordinatrice CLS : Béatrice BELLOT.</p>
Durée de l'action	<p>Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle <input type="checkbox"/></p> <p>Début : 2025 Fin : 2026</p>
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Depuis 1996, la loi sur l'air indique que chacun a « droit de respirer un air qui ne nuit pas à la santé ». Le Programme National Santé Environnement 4 (PRSE) en a fait sa priorité. Or, nos intérieurs de mieux en mieux isolés et dans lesquels nous passons plus de temps contiennent une multiplicité des produits chimiques qui impactent entre autres notre fonction respiratoire.</p> <p>10 % des enfants sont asthmatiques en France (première maladie chronique) et le nombre de personnes allergiques ne cesse d'augmenter. Les enfants en pleine croissance sont les plus sensibles à ces produits et sont pourtant très exposés dans tous leurs milieux de vie.</p> <p>*Polluants présents en intérieur : chimiques (CO₂, formaldéhyde...), biologiques, physiques, perturbateurs endocriniens.</p> <p>*Modes d'exposition : inhalation, contact cutané, ingestion, durée et intensité, effet cocktail.</p> <p>*Risques de la pollution de l'air intérieur pour la santé : pathologies du système respiratoire (rhinites, bronchites), maux de tête et fatigue (baisse de concentration, difficultés d'apprentissage), irritation des yeux, nausées, eczéma, allergies, asthme, effet cancérogène en cas d'exposition sur le long terme.</p> <p>Les perturbateurs endocriniens (PE) (source PRSE 4)</p> <p>Un PE est, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une substance chimique d'origine naturelle ou synthétique, étrangère à l'organisme et susceptible d'interférer avec le fonctionnement du système endocrinien, c'est-à-dire des cellules et organes impliqués dans la production des hormones et leur action sur les cellules dites « cibles » via des récepteurs. Bisphénol A, phthalates, parabènes... de nombreux produits tels que les détergents, matières plastiques, textiles et peintures contiennent des substances chimiques soupçonnées d'être des perturbateurs endocriniens. Ils ont des effets néfastes sur l'environnement et sur la santé humaine. Ils peuvent ainsi provoquer des troubles de la reproduction et de la croissance, des troubles du développement neurologique, des troubles de la fonction immunitaire ou encore l'apparition de certains cancers (cancers hormono-dépendants) et de maladies métaboliques comme le diabète et l'obésité.</p> <p>Le PRSE 4 Nouvelle-Aquitaine vise à démultiplier les actions permettant d'informer et protéger les Néo-Aquitains sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens.</p> <p>De 2022 à 2024, dans le cadre d'une action financée par l'ARS, Laura ISIDORO et Isabelle BLANQUART ont visité 25 écoles en Charente (dont en Sud Charente : Fouquebrune, Chalais, Blanzac), afin d'étudier la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) des classes et des dortoirs, et de sensibiliser élus, professeurs des écoles et parents. Leurs mesures ont porté sur l'humidité, la température, le dioxyde de carbone, la ventilation, les produits d'entretien utilisés, les fournitures scolaires. Il est apparu que pour le dioxyde de carbone, 63 % des classes avaient des taux supérieurs aux</p>	

CLS SUD CHARENTE

recommandations ; concernant les produits d'entretien, il a été observé un mésusage (dilution, rinçage, surfaces d'utilisation), l'absence d'utilisation de moyens de protection par les professionnels ; enfin les fournitures scolaires comportaient de nombreux produits aux composants inadaptés, anciens ou aux compositions non précisées. Les mêmes tendances ont été constatées dans toutes les écoles visitées. Or les conséquences peuvent être délétères pour la santé des enfants et des adultes (enseignants, personnels d'encadrement des enfants, personnels d'entretien).

Mmes ISIDORO et BLANQUART ont souhaité poursuivre cette action, en développant un volet

« accompagnement et conseil auprès des collectivités », sur un territoire défini et non plus au niveau départemental, et ont proposé de travailler notamment sur le territoire du CLS Sud Charente, ce qui a été accepté par les élus en Bureau de Pays le 2/12/2024 suite à la présentation du projet, et par les Présidents des 2 CdC 4B et Lavalette Tude Dronne.

Volet réglementaire :

- à la suite du Grenelle de l'environnement en 2010, la surveillance de la qualité de l'air intérieur est devenue obligatoire pour le propriétaire ou l'exploitant de certains établissements recevant du public (Article 180 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement) : Ets d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans, les accueils de loisirs extrascolaires ou périscolaires pour mineurs, les Ets d'enseignement ou de formation professionnelle du 1er et du 2nd degré.
- les modalités de surveillance à mettre en oeuvre ont été précisées par des textes d'application révisés en 2015.
- suite au retour d'expérience réalisé sur la mise en oeuvre de cette surveillance ainsi que sur la crise sanitaire, la révision et le renforcement du dispositif réglementaire ont été engagés dans le cadre du 4^{ème} Plan National Santé Environnement (PNSE 4) et sont entrés en vigueur depuis le 1er janvier 2023 (évaluation annuelle des moyens d'aération, autodiagnostic, campagne de mesure de polluants, plan d'actions).

Phase 1 de l'action

Après une rencontre avec les agents des 2 CdC (responsables scolaires pour LTD et responsable des travaux pour les 4B), il a été organisé début 2025 avec les services scolaires :

- des mesures et constats dans une école par CdC, l'objectif étant qu'elle serve de référence et de base de réflexion pour l'ensemble des écoles pour chaque CdC (23/01 Ecole Félix Gaillard Barbezieux/4B, 6/02 Ecole maternelle Chalais/LTD),
- des temps de restitution le soir même des relevés, dans chaque école, avec échanges avec les enseignants, les agents techniques, les responsables du scolaire des CdC ; la restitution pour LTD a été précédée d'une réunion de la direction de la CdC avec les référents scolaires et les chefs de service concernés,
- rédaction d'une synthèse par école communiquée à chaque CdC,
- une demi-journée de sensibilisation et de préconisations sur la QAI pour les agents et élus concernés : le 2/04 pour les 4B avec une vingtaine de participants, le 9/04 pour LTD avec 45 participants.

L'action concerne :

- la ventilation/aération des locaux : quand, comment, fréquence, durée,
- les produits d'entretien : composition, achat, stockage, utilisation/pratiques (fréquence, dilution, rinçage...), protocoles, affichage,
- la surveillance de la QAI via des capteurs de CO2 : étalonnage, mesures, outils de suivi.

De la maternelle au CM2

CdC Lavalette Tude Dronne : les écoles sont réparties sur 17 sites, elles accueillent près de 1 000 enfants.

4B : le territoire compte 1 312 élèves répartis dans 18 écoles.

Cette fiche-action concerne la fin de la phase 1, la phase 2 et la phase 3 de l'action.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ :

Quel est le public visé ?

Direction des CdC et responsables des achats de

produits d'entretien

Enfants

Enseignants

CLS SUD CHARENTE

L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Référents scolaires et agents techniques de la CdC Grand public	
	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
DESCRIPTION DE L'ACTION		
Objectifs opérationnels de l'action	-accompagner les communautés de communes dans l'évolution de leurs pratiques en matière de QAI dans les écoles du Sud Charente -informer, sensibiliser le grand public, contribuer à faire évoluer les comportements et renforcer la capacité d'agir des citoyens en matière de QAI	
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Milieux de vie Aménagement du territoire	
Type(s) d'intervention mises en place	Information, communication, sensibilisation	
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, sous quelle forme ?	Réunions, ateliers	
Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :	
Centre Hospitalier d'Angoulême avec soutien du GHT	Pilotage, gestion de l'action, analyse des besoins	
Pays Sud Charente - CLS	Organisation, mobilisation des ressources	
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)	Période 2025-2026
Phase 1 (fin) <ul style="list-style-type: none">- Bilan des sensibilisations des agents- Mesures prises par les CdC : mise en place d'un plan d'actions correctives efficace pour l'ensemble des écoles par CdC.	CH Angoulême Coordinateur CLS Services scolaires des CdC	2025
Phase 2 <ul style="list-style-type: none">- Point process action et étude des pistes de poursuite d'accompagnement- Bilan de l'action à 6 mois- Accompagnement des collectivités qui le souhaitent : *Pour l'Obtention du Label Nettoyage Sain *Suite au contact du CH Angoulême avec la commune de la Couronne (engagée dans le programme SAFE-Li - accompagnement des collectivités pour limiter l'exposition des jeunes enfants aux polluants chimiques dans les structures petite enfance) : partage d'expériences.	CH Angoulême Coordinateur CLS Services scolaires des CdC	Second semestre 2025-2026
Phase 3 <ul style="list-style-type: none">- Bilan à 1 an	CH Angoulême Collectivités Coordinateur CLS Actions du CEREMA	2026-2030

CLS SUD CHARENTE

<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des particuliers (grand public et publics vulnérables) vers une meilleure gestion de leur logement sous l'angle de la QAI : information et sensibilisation aux enjeux liés aux polluants chimiques, physiques, biologiques présents dans les environnements intérieurs, connaissance des risques liés à l'exposition quotidienne à une QAI dégradée. 	Partenaires de l'Eveilleur	
Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels	Moyens humains : <ul style="list-style-type: none"> - 2 intervenantes du CH Angoulême et GHT - Coordinateur CLS - Elus locaux - Techniciens des communes et des CdC - Acteurs spécialisés Moyens financiers : <p>A définir en fonction des actions</p> Moyens matériels : <ul style="list-style-type: none"> - Véhicule - Matériel informatique et bureautique - Supports de communication existants - Matériels divers - Outils pédagogiques - Salle équipée 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
Indicateurs de processus	Freins et leviers	
Indicateurs d'activité	Collectivités : <p>Nombre de rencontres et de réunions réalisées</p> <p>Typologie des participants</p> <p>Plans d'actions mis en place</p> <p>Obtention d'un label</p> <p>Grand public :</p> <p>Nombre et types de communication</p> <p>Si ateliers en présentiel : nombre de participants et typologie du public</p>	
Indicateurs d'impact	Collectivités : <p>Mesures QAI</p> <p>Produits ménagers utilisés</p> <p>Grand public :</p> <p>Témoignages</p>	
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Mesures <p>Tableau de suivi</p> <p>Emargements</p>	

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n° 4-1

AXE STRATÉGIQUE 4 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Développer les compétences psychosociales (CPS) des enfants et des jeunes sur le territoire de la CdC des 4B Sud Charente	
Référents de l'action	Structure : CdC des 4B Sud Charente Personne référente : Directrice du Pôle « Education Jeunesse » : Julie LORBLANCHES
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i>	
Définition des CPS selon Santé publique France en 2022 : « Il s'agit d'un ensemble cohérent et interrelié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), impliquant des connaissances, des processus intrapsychiques et des comportements spécifiques, qui permettent de renforcer le pouvoir d'agir (empowerment), de maintenir un état de bien être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives ».	
40 années de recherches évaluatives sur les programmes CPS ont permis de mettre en valeur les effets bénéfiques des programmes CPS sur les enfants et les jeunes : -bien-être et santé mentale : diminution des troubles affectifs et du comportement, de la souffrance psychologique (anxiété, stress, dépression), amélioration du bien-être, -conduite à risque : réduction de la consommation de substances psychoactives, de la violence et du harcèlement, des comportements sexuels à risques, -réussite scolaire et professionnelle : augmentation de l'engagement et des résultats scolaires, diminution de l'échec scolaire, meilleure insertion professionnelle, -meilleur rapport à soi et aux autres, développement des ressources personnelles, amélioration du climat scolaire et des relations.	
Cadre : - Instruction Interministérielle (N° DGS/SP4/DGCS/DGESCO/DJEPVA/DS/DGEFP/DPJJ/DGESIP/DGER/ 2022/131 du 19 août 2022) relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants (à partir de 3 ans) et les jeunes 2022-2037. Les CPS des enfants et des jeunes doivent être développées grâce à des interventions coordonnées tout au long de leur parcours, organisées dans leurs différents milieux de vie. L'objet de cette instruction est la définition d'une stratégie multisectorielle à décliner dans les territoires qui permette la réalisation d'un objectif générationnel. Elle se décline en 5 axes : Axe 1 : Confier aux territoires l'animation et la coordination du déploiement des interventions de développement des CPS. Axe 2 : Accompagner les professionnels intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles afin qu'ils soient en capacité de développer les CPS des enfants, des jeunes et de leurs parents. Axe 3 : Appuyer les interventions de développement des CPS sur des données probantes. Axe 4 : Mettre en place d'ici 2023 un système national de suivi et d'évaluation du développement des CPS dans tous les secteurs. Axe 5 : Mettre en place un cadre institutionnel pour que la génération 2037 grandisse dans un environnement de développement continu des CPS.	

CLS SUD CHARENTE

-Référentiel de Santé Publique France : Ce document de référence, qui est destiné aux décideurs et aux acteurs de terrain, synthétise le bilan des connaissances scientifiques sur les CPS et fournit des premiers repères pour l'action et la décision.

-Schéma Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine 2023-2028, action phare : « Déployer des interventions probantes des CPS en milieu scolaire (à destination des enfants et des parents) ». L'ARS Nouvelle Aquitaine, en partenariat avec les trois rectorats de la région, souhaite déployer plus massivement des programmes de développement des CPS tels que « le Voyage des Toi Moi Nous », « Good Behavior Game » (GBG) ou PSFP (Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité) à destination des parents et des enfants de 6-11 ans et qui favorisent un meilleur climat social dans les écoles élémentaires et les centres de loisirs, ainsi que « Unplugged », programme de prévention des conduites addictives des collégiens.

Pour l'ARS Nouvelle Aquitaine, il s'agit d'améliorer les comportements favorables à la santé et de prévenir les conduites à risque, de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé en touchant tous les milieux, de garantir la qualité des interventions en finançant des programmes probants référencés par Santé Publique France (prise en charge du coût pédagogique des formations plurisectorielles).

-Santé mentale : grande cause nationale 2025

-Le premier Comité Territorial de la stratégie de développement des CPS des jeunes s'est tenu le 19 septembre 2024 à Angoulême. Piloté par l'ARS DD16, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) et le Conseil Départemental de la Charente, il a validé les objectifs opérationnels pour décliner en Charente la stratégie multisectorielle de développement des CPS des enfants et des jeunes. Le COTER préconise l'organisation d'instance d'animation territoriale par territoire (EPCI ou CLS) en s'appuyant sur les dispositifs existants pour déployer la stratégie à l'échelle des bassins de vie.

-Promotion Santé est chargé du déploiement des programmes CPS en Charente (Cécile GABORIAUD, chargée de mission) : diagnostic territorial, accompagnement des collectivités et des instances (départementale, infradépartementales), veille de la cohérence des actions en Charente.

En Sud Charente

Les CPS sont actuellement développées sur le territoire de la **CdC Lavalette Tude Drone** : pilotage par le Service Scolaire/Enfance Jeunesse, dans le cadre de Convention Territoriale Globale (CTG), du Plan EDucatif Territorial (PEDT), du dispositif Territoire Educatif Rural (TER), avec les programmes Comin en 2024, Toimoinous et PSFP (Programme de soutien aux familles et à la parentalité) en 2025 ; des ateliers (De l'amour en pagaille) sont également proposés aux parents des plus petits (crèche de Chalais, 2^{ème} trimestre 2025) par la CdC et Promotion Santé. [Le déploiement des actions CPS sur les bassins de vie de la CdC Lavalette Tude Drone va se poursuivre dans les années à venir \(Stratégie pilotée par le Comité du TER\) ; le CLS suivra ce développement \(point annuel dans le cadre de cette fiche-action\).](#)

Le territoire des 4B Sud Charente va travailler les CPS dans le cadre du nouveau PEDT, déposé en mai 2025 auprès des services de la SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et de la CAF – le PEDT s'inscrit lui-même dans le cadre de la CTG dont il constitue le volet enfance-jeunesse. Les 4B, ce sont 18 écoles, 64 classes, 18 garderies périscolaires, 130 agents dédiés, 1 312 élèves, des structures gestionnaires des services (association ATLEB de Coteaux du Blanzacais et Centre socioculturel de Barbezieux pour les ALSH, l'accueil des jeunes, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Selon la CdC, les enjeux du vivre ensemble ressortent dans toutes les écoles des 4B (difficultés de concentration, problèmes de comportement, climat scolaire tendu, besoins d'« apaiser les relations »).

Sensibilisation de la CdC des 4B et des élus du Sud Charente aux CPS par le CLS :

- Juillet 2024 : rencontre avec Mme BOIBELET AVRIL, vice-présidente de la CdC 4B en charge de l'enfance jeunesse ; information du Président des 4B, M. CHABOT, de l'élu en charge des écoles, M. TUTARD. Avis favorable des élus pour s'engager dans le déploiement de programmes CPS sur les 4B.
- Présentation des CPS en Comité Syndical du Pays Sud Charente (12/2024).
- Rencontre avec Mme BOIBELET, M. TUTARD et Julie LORBLANCHES, Directrice du Pôle « Education Jeunesse » (02/2025). Compte-tenu des contrainte de la CdC, le lancement de l'instance territoriale ne peut être envisagé qu'au cours du second semestre 2025.
- Mise à disposition d'un Drive avec la documentation nécessaire.
- Rencontre entre Julie LORBLANCHES, Cécile GABORIAUD et Béatrice BELLOT (03/2025).

CLS SUD CHARENTE

Diagnostic : Promotion Santé a réalisé un diagnostic fin 2024 pour la Charente. Il fait apparaître pour le Sud Charente : 17 participants au diagnostic (6 % du taux de participation au diagnostic).

Problématiques identifiées par les professionnels :

- Manque de confiance en soi (65%)
- Troubles de l'attention (65%)
- Difficultés à réguler ses émotions (59%)
- Un mésusage des écrans (53%)
- Le harcèlement (47%)

Les Compétences Psycho-Sociales :

- 65% des répondants indiquent connaître les CPS
- 6% indiquent que PSFP et le Kit Empathie sont déployés sur ce territoire, tandis que 59% n'ont pas connaissance de programmes CPS développés sur leur territoire
- 82% souhaitent mettre en place de nouvelles actions CPS (12% ont répondu 'non' à cette question)
- Les actions ponctuelles et l'intervention de partenaires extérieurs sont les modalités d'actions qui reviennent le plus (71% chacune)

Besoins identifiés par les professionnels :

- Formations (71%)
- D'outils (53%)
- D'intervenants extérieurs (53%)
- Accompagnement à la mise en place de projets (53%)
- D'une coordination sur le territoire (47%)

Attentes concernant l'instance d'animation territoriale :

- Mise à disposition d'informations actualisées sur les CPS et mise à disposition de ressources sur les CPS (100%)
- Une rencontre par semestre (53%)

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Communauté de Communes 4B Sud Charente

PUBLIC VISÉ :

Quel est le public visé ?

L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?

Professionnels de l'enseignement, de l'animation, de la petite enfance, du médico-social.
Enfants (à partir de 4 ans) et jeunes.
Parents.

Oui Non

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs opérationnels de l'action

Déployer des programmes de développement des CPS sur le territoire des 4B.

Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action

Compétences personnelles et sociales
Milieux de vie

Type(s) d'intervention mises en place

Formation des professionnels
Sensibilisation
Mise en place de programmes probants
Instance partenariale et groupes de travail

La participation du public est-elle prévue ?

Oui Non

Si oui, sous quelle forme ?

Bénéficiaires des actions.

Acteurs mobilisés (structures, services) :

Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :

CdC des 4B Sud Charente

Pilotage, organisation, mobilisation des ressources

Education Nationale

Pilotage COTER départemental
Organisation, mobilisation des ressources

ARS DD16

Pilotage COTER départemental
Cadre/instruction, appui financier

Conseil Départemental

Pilotage COTER départemental
Mobilisation des ressources

Promotion Santé

Appui méthodologique

Pays Sud Charente - CLS

Appui selon besoins

Acteurs périscolaires, associations, centres socioculturels

Mise en œuvre

CLS SUD CHARENTE

Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)	Période : 2025-2030
<p>Organisation de l'instance d'animation territoriale entre partenaires autour de la stratégie de développement des CPS : appui sur le PEDT/les projets d'écoles/les projets pédagogiques des ALSH, identification des parties prenantes, invitation des partenaires qui composeront l'instance (tous les acteurs des champs de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, cf Instruction : Education Nationale, enseignement agricole, CAF, MSA, ARS, éducation populaire, associations sportives, conseil départemental/TAS-MDS/PMI/ASE, PJJ, Mission locale, dispositifs (CPTS, MSP) et Ets de santé (CH), CMP, Ets d'accueil des jeunes en situation de handicap, associations sportives et culturelles locales, préventeurs, REAAP, CLAS, OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole), CESC (Comité d'Education Santé Citoyenneté des collèges), réseau Eclore, Associations de parents d'élèves...</p> <p>Diffusion des documents ressources et des outils à disposition, pour une culture commune des CPS : actions et programmes probants et basés sur les données probantes, instruction et feuille de route nationales, en s'appuyant sur les structures Ressources (Promotion Santé, associations ou Ets porteurs).</p> <p>Lancement de l'instance : présentation du diagnostic réalisé par Promotion Santé, échanges avec les partenaires pour compléter ce diagnostic (données qualitatives complémentaires, recensement des actions existantes sur le territoire, ressources à disposition et à développer pour assurer le déploiement des CPS, recensement des besoins et des ressources en formation).</p> <p>2^{ème} rencontre de l'instance : élaboration d'un plan d'actions à moyen terme (5 ans) qui répond aux besoins du territoire et aux priorités de l'ARS (écoles et temps périscolaire) : besoins et objectifs sur le territoire, actions, moyens dont financiers/faisabilité, indicateurs d'évaluation, planification du déploiement.</p> <p>Formation des acteurs éducatifs : organisation, prise en compte des contraintes (disponibilités des agents de la CdC, remplacements notamment).</p> <p>Mise en œuvre des programmes probants de développement des CPS</p>	CdC 4B/Directrice du Pôle Education Jeunesse, Promotion Santé, Coordinatrice CLS CdC 4B/Directrice du Pôle Education Jeunesse, Coordinatrice CLS CdC 4B/Directrice du Pôle Education Jeunesse, ARS, DSDEN/Education Nationale, Département, Promotion Santé, Coordinatrice CLS CdC 4B/Directrice du Pôle Education Jeunesse, ARS, DSDEN/Education Nationale, Département, Promotion Santé, Coordinatrice CLS Promotion Santé, Education Nationale A définir en fonction des programmes	2 ^{ème} semestre 2025 2ème semestre 2025 2ème semestre 2025 1 ^{er} semestre 2026 2 ^{ème} semestre 2026 A définir

CLS SUD CHARENTE

<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinateurs PEDT/CdC 4B et CLS - Enseignants, agents et animateurs, travailleurs sociaux, etc. impliqués dans la mise en œuvre des programmes de CPS - Formateurs <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget pour la formation initiale et continue des formateurs CPS - Financement des programmes probants de CPS - Coûts de communication et de sensibilisation (événements, supports, etc.) <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles de formation et d'animation équipées pour les sessions de sensibilisation et de formation - Équipement informatique et bureautique pour la coordination et le suivi du projet - Outils/mallette pédagogiques
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT	
Indicateurs de processus	<p>Freins et leviers rencontrés dans la mise en œuvre de la fiche</p> <p>Calendrier réalisé vs calendrier prévisionnel</p> <p>Satisfaction des acteurs par projet mis en place</p>
Indicateurs d'activité	<p>Nombre et type de structures pratiquant le développement des CPS</p> <p>Nombre et typologie des personnes formées</p> <p>Nombre de programmes probants déployés</p>
Indicateurs d'impact	<p>Evolution annuelle du nombre de bénéficiaires de programmes probants</p> <p>Indicateurs d'impact des programmes probants mis en œuvre</p>
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	<p>Réunion annuelle de l'instance de concertation partenariale</p> <p>Questionnaires et/ou rencontres avec les acteurs</p> <p>Évaluation dans le cadre des projets d'écoles</p> <p>Outils d'évaluation spécifiques aux programmes probants</p>

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n°4-2

AXE STRATÉGIQUE 4 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Favoriser la mise en œuvre de projets ou d'actions de Prévention et de Promotion de la santé	
Référents de l'action	Structures : ARS DD16 Maison Sport Santé Sud Charente Pays Sud Charente - CLS Personnes référentes : ARS DD16/Responsable Unité Prévention et Promotion de la santé : Amélie GONTHIER Directeur Maison Sport Santé : Fabien CHAUVEAU Coordinatrice CLS : Béatrice BELLOT
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i>	
Diagnostic ORS CLS 2023 : <ul style="list-style-type: none">- Décès évitables par des actions de prévention : taux de 12.6 pour 10 000 pour 2013-2017,- Taux de personnes en ALD pour cancer en 2021 : 348.5 pour 10 000 hommes, et 315.2 pour 10 000 femmes, soit une augmentation significative par rapport à 2012 (respectivement 312.8 et 281.5),- Territoire sous-participant aux dépistages organisés des cancers du sein et cancer colorectal (2018-2019) : respectivement 46.7 % et 25.4 %, ce qui est défavorable par rapport à la moyenne nationale.- Les licences sportives sont en augmentation en 2019 par rapport à 2014, sauf pour les femmes de 60 à 74 ans, mais restent inférieures pour les hommes et femmes de 60 à 74 ans à la moyenne nationale (respectivement 12,7 % contre 16.2 % et 9,7 % contre 12 %).	
Projet Régional de Santé : Cadre d'Orientation Stratégique 2023-2028 : <ul style="list-style-type: none">✓ Orientation 1 : Amplifier les actions sur les déterminants de santé et la promotion de la santé.- Réaffirmer la dimension globale de la santé et sa nécessaire prise en compte dans toutes les politiques (alimentation, éducation, aménagement du territoire, logement, etc.).- Agir sur des déterminant de santé ayant en commun un impact fort sur les maladies chroniques (tabac, addiction, suicide...), etc.- Mobiliser les outils de prévention du système de santé (prévention vaccinale, repérage et dépistage précoces).✓ Schéma régional de santé- Les jeunes constituent le public cible prioritaire.- Actions phare : favoriser le développement des dépistages organisés des cancers, proposer la vaccination gratuite contre le papillomavirus pour tous les adolescents en classe de 5^{ème}.	
L'amélioration de l'état nutritionnel et de la pratique d'activité physique par la population ainsi que la réduction de la sédentarité sont devenues des enjeux majeurs pour diminuer les risques liés aux problématiques nutritionnelles (nombreuses maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer, l'obésité ou encore le diabète de type 2).	

CLS SUD CHARENTE

L'activité physique joue un rôle essentiel pour la santé physique et mentale, le bien-être et la qualité de vie. Elle contribue à la prévention de nombreuses maladies mais aussi à leur prise en charge. C'est un outil thérapeutique essentiel dans de nombreuses maladies chroniques pour ralentir l'évolution, prévenir les complications et les récidives. Elle aide également à maintenir l'autonomie lors de l'avancée en âge.

La sédentarité (le fait de passer un temps trop long assis ou allongé, hors sommeil) impacte négativement la santé. Pratiquer une activité physique régulière ne suffit pas à compenser une sédentarité excessive. Pour agir sur l'état de santé, il faut donc agir sur les deux : à la fois augmenter le niveau de l'activité physique et limiter la sédentarité.

Or le manque d'activité physique et la sédentarité gagnent du terrain chez les adultes comme chez les enfants et les adolescents. 95 % des adultes sont exposés à un risque pour la santé du fait d'un manque d'activité physique ou d'un temps trop long passé assis selon l'ANSES (2022). 37% des enfants de 6 à 10 ans et 73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations en matière d'activité physique (BEH Santé publique France, 2020).

Enquête santé des lycéens de Nouvelle Aquitaine en 2022 (ORS Nouvelle Aquitaine, septembre 2024)

- Moins de quatre élèves sur dix déclarent faire au minimum 4 à 6 heures d'activité physique par semaine,
- Plus de quatre élèves sur dix consomment des produits sucrés au moins cinq jours par semaine,
- Plus du tiers des élèves ont une conduite alimentaire perturbée,
- 13,5 % des lycéens sont en situation de surcharge pondérale (surpoids ou obésité) avec une part plus élevée pour les garçons.

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS)

Les objectifs de santé publique du PNNS répondent à 4 axes : la réduction de l'obésité et du surpoids dans la population, l'augmentation de l'activité physique et la diminution de la sédentarité à tous les âges, l'amélioration des pratiques alimentaires et des apports nutritionnels, notamment dans les populations à risque, enfin la réduction de la prévalence des pathologies nutritionnelles.

Pour la mise en œuvre d'actions locales, le PNNS propose aux collectivités (en particulier celles signataires d'un CLS) une **charte d'engagements du PNNS**. L'objectif est que les collectivités mettent en œuvre des actions locales en cohérence avec le PNNS (socle scientifique, messages, outils) et rendent visible leur engagement en nutrition en utilisant le logo PNNS pour leurs diverses actions qui peuvent relever de différents services (éducation-jeunesse, sport, action sociale, restauration collective, etc.). La Charte PNNS peut ainsi constituer un moyen de travailler différemment le thème de la nutrition avec acteurs et partenaires, en lien avec le Plan Alimentaire Territorial porté par le Département de la Charente.

Nutrition en Sud Charente

***Un groupe de travail autour de l'alimentation**, réunissant la MSA des Charentes, les centres socioculturels de Barbezieux et Chalais, l'Espace de Vie Sociale de Montmoreau, l'association ATLEB de Coteaux du Blanzacais, le service PASS du CH Sud Charente, l'AAISC, les infirmières ASALEE..., a bénéficié de la formation Alimentation et Estime de soi/CARALIM (financement ARS) en 2021, et est venu en soutien à plusieurs manifestations ponctuelles de ses membres auprès de ses usagers au cours du CLS 2019-2024.

***L'ordonnance verte**

Politique des 1000 premiers jours

La période des 1000 premiers jours de l'enfant court de la grossesse jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Un rapport remis en 2020 par la commission d'experts présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik (réunie à l'initiative du Président de la République Emmanuel Macron) a permis d'identifier les facteurs favorables au développement de l'enfant et les leviers pour investir davantage l'accompagnement des familles pendant les 1 000 premiers jours. L'enjeu est de proposer aux parents et futurs parents un accompagnement adapté et sans rupture de continuité et de construire des environnements favorables au développement et à la santé de l'enfant. Améliorer son alimentation fait partie des axes travaillés dans le cadre des 1000 jours.

En Sud Charente, 3 communes (Fouquebrune, Salles-Lavalette, Blanzaguet St Cybard) ont lancé fin 2024 une action « ordonnance verte » pour les femmes enceintes résidant sur leur territoire : mise à disposition gratuite de paniers de légumes bio pendant 6 mois, avec en contrepartie la participation à un atelier Nesting et un atelier relatif à la cuisine des légumes.

CLS SUD CHARENTE

*La Maison Sport Santé (MSS) du Sud Charente est portée par l'Association Sport Santé Charente

Une MSS a pour but d'accueillir et d'orienter les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quels que soient leur âge, leur état de santé ou de fragilité :

- informations sur les offres d'activité physiques et sportives du territoire, sur le type d'activité que la personne est en capacité de faire,
- évaluation des capacités physiques en vue d'une reprise d'activité physique,
- orientation en fonction des résultats des tests physiques et des envies de la personne,
- suivi sur une durée de dix-huit mois. Cinq bilans sont prévus sur ce laps de temps.

Les publics particulièrement ciblés sont les séniors, les personnes sédentaires, les personnes souffrant d'affections longue durée (ALD), les personnes avec maladies chroniques pour lesquelles l'activité physique et sportive est recommandée.

Structuré à travers un projet commun porté en Nouvelle Aquitaine par l'ARS, la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, **le dispositif PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé)** s'inscrit dans la démarche globale de construction de la Stratégie Régionale Sport Santé Bien-Être (SSBE) - les instances territoriales de coordination SSBE sont animées par le réseau départemental des DD ARS et des SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

L'objectif de PEPS est de développer, sur un mode de fonctionnement multi-partenarial, la **prescription d'activité physique** pour les porteurs de pathologies chroniques et pour toute personne sédentaire, potentiellement à facteurs de risques.

La prescription d'activité physique sur ordonnance, réalisée par tout médecin, est destinée :

- en prévention aux personnes inactives et/ou sédentaires,
- aux patients porteurs de pathologie chronique (en Affection de Longue Durée ou non) et/ou sédentaires pour lesquels la pratique d'une activité physique et/ou sportive (APS) peut améliorer l'état de santé et/ou la qualité de vie.

Elle permet de bénéficier, au sein des Maisons Sport Santé, de programmes d'activités physiques spécifiques : ÉLAN ET PASSERELLE. Ces programmes sont encadrés par des enseignants en activités physiques adaptées (A.P.A).

Le Programme ÉLAN concerne les personnes souffrant de maladies chroniques (AVC, cancer, diabète, arthrite, maux de dos, asthme, dépression...) et/ou en situation d'ALD (Affection de Longue Durée) avec de limitations fonctionnelles modérées.

Le Programme PASSERELLE concerne le même public que le programme ÉLAN mais avec des limitations fonctionnelles plus sévères.

La Maison Sport Santé Sud Charente :

- bénéficie d'un financement de l'ARS (FIR),
- ses finalités sont : induire un changement durable de comportement chez ses bénéficiaires, donner l'accès à une APS au quotidien pour tous et à tous les moments de la vie,
- ses enjeux sont :
 - améliorer la visibilité de la MSS et de ses missions auprès du public sud charentais, des nombreuses associations, structures sociales, médicales...
 - accompagner les acteurs locaux (associations sportives, structures médico-sociales...) dans l'élaboration d'un plan d'action autour de la thématique sport santé,
 - proposer ses services sur le territoire de la CdC Lavalette Tude Dronne.

Promotion des dépistages organisés (DO) des cancers en Sud Charente

Le CLS relaie les campagnes de communication des DO auprès des CdC, des communes, de son réseau de professionnels. Les CdC sont très investis pour porter les messages auprès de leurs agents.

Dans le cadre d'un financement de la CPAM, le CLS a mené en 2022 une action avec le Dr PEGOT, médecin généraliste, en partenariat avec plusieurs communes volontaires du Sud Charente ; il s'agissait d'informer les habitants, et particulièrement les personnes concernées par les DO, afin de les motiver pour qu'elles réalisent

CLS SUD CHARENTE

leurs dépistages. 70 participants ont ainsi été suivis par la CPAM et le CRCDC (Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers) de la Charente.

Pour Mars Bleu 2025, un collectif de partenaires (CPTS Sud Charente, CLS et CdC, CPAM, MSA, CH Barbezieux) s'est mobilisé pour proposer une information dans deux France Services (Barbezieux/CdC 4B et Chalais/CdC LTD). 25 personnes ont bénéficié d'informations et conseils, et certaines ont reçu un kit de dépistage, grâce à la participation d'une pharmacienne dans le cadre de la CPTS Sud Charente.

Toutefois, la participation du public à ces événements d'aller-vers reste modeste au regard des moyens déployés par les partenaires, et questionne le type d'actions à mettre en place pour contribuer à augmenter le taux très insuffisant de participation des habitants du Sud Charente aux DO.

Les MSP et les CPTS portent diverses actions sur ces thématiques des DO cancer et de la nutrition.

Prévention des addictions

Le CLS relaie chaque année en novembre auprès des CdC, des communes, et de son réseau de professionnels la communication de Mois Sans Tabac, et se tient informé des échanges dans le cadre du COPRAD (Comité de Prévention des Addictions Charente, animé par Promotion Santé).

La consommation de tabac tue chaque année 75 000 personnes en France, soit plus de 200 décès par jour. Le coût social du tabac est estimé à 150 milliards d'euros par an. En France, en 2023, 15,6 % des jeunes de 17 ans déclarent fumer quotidiennement. Selon l'OMS, la fumée de tabac, même en extérieur, est responsable de 1,2 million de morts prématués dans le monde chaque année.

Le Gouvernement a publié un décret (n° 2025-582) le 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage. De nouveaux lieux sont concernés par l'interdiction de fumer dès le 1er juillet 2025, beaucoup dépendent des collectivités : parcs et jardins publics, plages bordant des eaux de baignade, abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs, aux abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs, espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Dans le cadre de la Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027, un plan départemental est décliné en Charente, qui prend en compte dans son axe 1 :

- la mise en place de programmes de développement des compétences psychosociales (CPS - cf fiche-action n°4-1) afin de renforcer la capacité des jeunes à faire face aux défis de la vie quotidienne,
- le relais des campagnes de santé publique (Mois sans Tabac), notamment auprès des jeunes et notamment les jeunes en filière de formation agricole et viticole.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ :	
Quel est le public visé ?	Grand public
L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
DESCRIPTION DE L'ACTION	
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir les trois dépistages organisés des cancers (sein, colorectal, col de l'utérus)- Prévenir les maladies chroniques par la nutrition (alimentation et activité physique) :<ul style="list-style-type: none">• Développement de l'Activité Physique Adaptée (APA) sur le territoire (Maison Sport Santé)

CLS SUD CHARENTE

	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du Plan National Nutrition Santé (PNNS) et signature de la Charte • Développement de l'ordonnance verte. - Lutter contre les addictions (Mois sans tabac, programmes CPS...) 				
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement et habitudes de vie - Compétences personnelles et sociales - Milieux de vie 				
Type(s) d'intervention mises en place	<ul style="list-style-type: none"> - Actions d'information et de sensibilisation, (Octobre Rose, Mars Bleu, Juin Vert) - Déploiement de l'offre APA sur le territoire - Communication (offre APA) - Accompagnement des projets d'ordonnance verte (CdC, communes) - Labélisation PNNS - Implantation de programmes CPS (par les CdC) - Relais d'information Mois sans Tabac 				
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
Si oui, sous quelle forme ?	Participation aux actions diverses				
Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :				
ARS	Pilotage, mobilisation des ressources				
Pays Sud Charente - CLS	Co-organisation et cogestion de l'action, mobilisation des ressources				
CPTS	Pilotage, analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, mobilisation des ressources				
CH Barbezieux					
MSA – CPAM					
Maison Sport Santé Sud Charente					
Autres : CH Camille Claudel, Mission Locale, Info Jeunes LTD, LEPA Salles-de-Barbezieux, centres socioculturels, élus et collectivités, MDS, Education Nationale, Ligue contre le cancer, Espaces France Services, associations, etc.	Organisation, mobilisation des ressources				
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Acteur(s)</td> <td style="width: 50%;">Période 2025-2030</td> </tr> <tr> <td>Divers</td> <td></td> </tr> </table>	Acteur(s)	Période 2025-2030	Divers	
Acteur(s)	Période 2025-2030				
Divers					
Selon action					
Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinateurs/pilotes des actions - Animateurs/experts - Partenaires divers <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaire - A définir en fonction des actions <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication - Outils informatiques et bureautiques - Documentations - Véhicule 				

CLS SUD CHARENTE

SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT	
Indicateurs de processus	Freins et leviers pour chaque objectif opérationnel.
Indicateurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - DO cancers Nombre et type de projet/action Nombre de personnes touchées/action Nombre de partenaires impliqués/action <ul style="list-style-type: none"> - Nutrition Indicateurs de la Maison Sport Santé Sud Charente Signature de la Charte PNNS Engagement des collectivités/actions ordonnance verte. <ul style="list-style-type: none"> - Addictions Promotion effective Mois sans tabac Cf Fiche-action 4-1 concernant les CPS
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la participation aux 3 DO (données CPAM et/ou CRCDC) - Augmentation des usagers de la MSS - Nombre d'actions inscrites dans le cadre de la Charte PNNS - Nombre de bénéficiaires de l'ordonnance verte - Dispositifs et Ets/jeunes relais de Mois Sans Tabac - Cf Fiche-action 4-1 concernant les CPS
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Tableaux de suivi

AXE STRATÉGIQUE 4 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Lutter contre les violences faites aux femmes (VFF) et les violences conjugales	
Référents de l'action	Structure : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) de la Charente
	Personne référente : Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes : Nathalie HUGONNENC
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Textes de référence :</p> <p>Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 – 8 mars 2023 : Cliquer ici</p> <p>Première stratégie nationale de lutte contre le système prostitutionnel et l'exploitation sexuelle : Cliquer ici</p> <p>Données de la Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains, Lettre de l'Observatoire National des Violences Faites aux Femmes N°22, novembre 2024.</p> <p>En 2023, 115 féminicides et homicides au sein du couple ont été enregistrés par les forces de sécurité. 81 % de ces victimes étaient des femmes. Ainsi, 93 femmes ont été victimes d'un féminicide au sein du couple en 2023 et 22 hommes ont été victimes d'un homicide au sein du couple. Ces 115 victimes de féminicide et homicide au sein du couple représentaient 11 % de l'ensemble des féminicides et homicides (féminicides et homicides intentionnels ayant entraîné la mort, violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner) enregistrés en 2023.</p> <p>Les forces de sécurité ont enregistré 437 victimes de tentatives de féminicide ou homicide en 2023. Parmi elles, 73 % étaient des femmes. Ainsi, 319 femmes ont été victimes d'une tentative de féminicide au sein du couple.</p> <p>Les services de police et de gendarmerie ont enregistré 890 victimes ayant tenté de se suicider ou s'étant suicidées suite au harcèlement de leur (ex-)conjoint, contre 759 en 2022, 684 en 2021 et 229 en 2020. L'évolution du nombre de victimes enregistrées reflète en partie la montée en charge de l'utilisation de ce nouveau code de nature d'infraction. Parmi ces 890 victimes, 87 % étaient des femmes, soit 773.</p> <p>373 000 femmes ont subi des violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales de la part de leur conjoint ou ex-conjoint en 2022.</p> <p>230 000 femmes ont été victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles en 2022.</p> <p>1 241 000 femmes majeures ont été victimes de harcèlement sexuel, d'exhibition sexuelle et/ou d'envoi d'images à caractère sexuel et non sollicitées en 2022.</p> <p>En 2023, 3 405 infractions pour outrage sexiste et sexuel ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie en France.</p> <p>En Charente, selon le Plan Départemental de prévention de la délinquance 2023-2026, à l'intérieur des AVIP (Atteintes volontaires à l'intégrité physique, constituées notamment des violences physiques, des violences sexuelles, des menaces, des violences commises au sein de la cellule familiale), on recense les violences sexuelles (chiffre Global DDSP + GGD) au nombre de 494 en 2022, soit une augmentation de 53,42 % depuis 2018.</p>	

CLS SUD CHARENTE

Le Réseau Sud Charente de lutte contre les VFF, à l'instar des autres groupes Réseaux locaux de Charente, vise à améliorer l'orientation des personnes victimes de violences conjugales et la qualité de prise en charge par la coordination des différents acteurs et leurs réflexions en commun sur les modalités d'intervention.

Les rencontres du réseau ont pour objectifs de :

- pallier l'isolement des professionnels confrontés à l'accueil et à la prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants,
- entretenir sur le territoire une volonté commune de travailler ensemble pour une amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes,
- renforcer le partenariat et la coordination des acteurs intervenants auprès des victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ?	Structures, institutions et acteurs de terrain confrontés à la problématique des violences au sein du couple sur le territoire, ayant signé la charte d'engagement au Réseau : <ul style="list-style-type: none"> * CHRS Parenthèse, MPF/Gendarmerie, France Victimes, CIDFF, CPTS, MSP, CH Barbezieux, ESMS, MDS, MSA, Education Nationale, Centres socioculturels, Chantiers d'Insertion, Mission Locale, AAISC, associations.... * Collectivités (CdC/référents Egalité F-H et autres agents ; mairies/projets Hébergement d'urgence) * Elus
L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs opérationnels de l'action	* Coanimer 3 COPIL par an, dont les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> - faire se rencontrer, se connaître et travailler ensemble les professionnels et structures, - développer la connaissance et les modalités d'intervention des différentes structures afin de mieux travailler ensemble, - développer et valoriser les compétences de chacun sur la question de la prévention et de la lutte contre les violences conjugales, - échanger sur les pratiques professionnelles et les situations rencontrées, - faire remonter les besoins et les difficultés rencontrées tant par le public que par les professionnels. * Organiser des formations en fonction des demandes des professionnels du réseau (avec le CIDFF notamment). * Organiser avec les partenaires du réseau des actions en faveur de la santé des femmes.
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Milieux de vie Système de santé et services sociaux
Type(s) d'intervention mises en place	- Réunions de réseau - Partage d'informations et d'outils - Formations - Actions de sensibilisation
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, sous quelle forme ?	Bénéficiaires des actions de sensibilisation

CLS SUD CHARENTE

Acteurs mobilisés (structures, services) :			Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :
DDETSPP : Nathalie HUGONNENC (DDFE)			Pilotage des Réseaux VFF de Charente et animation
Pays Sud Charente - CLS			Coanimation du réseau VFF Pays Sud Charente Gestion Drive Documentation, transmission d'informations Mobilisation de ressources Organisation d'actions
Membres du Réseau VFF Pays Sud Charente			Participation au Réseau, partage d'informations
Dont les professionnels de santé des CPTS			Participation aux actions Santé des femmes
Collectivités, élus			Diffusion vers les habitants des informations (supports de communication tels que bulletins municipaux, réseaux sociaux et applications telles que Intramuros, Panneau Pocket) Diffusion d'information vers les agents des CdC (référents Egalité, représentants du personnel) Projets d'hébergements d'urgence
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)	Période 2025-2030 pour toutes les actions	
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 3 COPIL de Réseau par an - Organisation de groupes de travail pour mener des actions grand public - Actions de sensibilisation (jeu Sexisme sans façon dans les collectivités par exemple...) - Transmission d'information et d'outils - Promotion du réseau auprès des nouveaux partenaires - Transmission d'informations et d'outils (par mail + mise à jour d'un Google Drive Documentation) - Suivi des projets d'Hébergement d'Urgence : mairie Salles-de-Barbezieux, et autres communes 	DDFE Coordinatrice CLS Membres du Réseau DDFE Coordinatrice CLS DDFE Coordinatrice CLS CHRS Parenthèse DDT 16 Collectivités		
Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels	Moyens humains : - Coordinatrice CLS - DDFE - Membres du Réseau et partenaires Moyens financiers : - Financement à définir en fonction des actions (communication, outils pédagogiques, etc.) - Temps de travail et salaires Moyens matériels : - Salle de réunion équipée - Matériel information et bureautique - Véhicule - Outils pédagogiques et outils de communication		

CLS SUD CHARENTE

SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT	
Indicateurs de processus	Freins et leviers Calendrier effectif vs Calendrier prévisionnel
Indicateurs d'activité	Nombre de réunions, nombre et typologie de personnes présentes Nombre d'actions menées et types + nombre de participants
Indicateurs d'impact	Nombre de participants par action Nombre de dispositifs représentés aux réunions Sentiment d'utilité du réseau pour les membres
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Emargements/comptage Verbatim

AXE STRATÉGIQUE 4 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Accompagner les Voyageurs vers une démarche d'autonomie dans la prise en charge de leur santé	
Référent(s) de l'action	Structure(s) : AAISC Barbezieux
	Personne(s) référente(s) : Médiatrice santé auprès des Voyageurs du Sud Charente : Injie BARANGER
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Contexte : voyageurs en Sud Charente</p> <p>Une importante communauté des Gens du voyage est présente en Sud Charente. Les groupes familiaux les plus nombreux habitent les communes de Barbezieux St Hilaire, Chalais et St Séverin ; d'autres familles vivent sur les secteurs de Montmoreau, Coteaux du Blanzacais et Baignes. Depuis plusieurs années, dans un objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des Gens du voyage, des programmes financés par le Département de la Charente, la DDETSPP et l'ARS Charente permettent de travailler sur tous les freins rencontrés : santé, logement, démarches administratives, illettrisme, endettement, mobilité, difficultés spécifiques d'accès à l'emploi et à la formation. L'accompagnement des personnes se traduit souvent par la prise en compte du groupe familial élargi.</p> <p>Portage par l'AAISC :</p> <p>L'AAISC, Association Accueil Information Sud Charente, est une association d'insertion et de formation professionnelle implantée à Barbezieux depuis 1985. Depuis 2006, elle porte l'accompagnement des Gens du voyage sur le Sud Charente. Cette mission d'accompagnement global du public voyageurs l'amène à intervenir sur différents domaines de la vie quotidienne, dont celui de la santé, avec les partenaires du territoire. Tous besoins confondus, 119 familles sont accompagnées en Sud Charente (48 sur la CdC 4B, 72 sur la CdC LTD). L'accompagnement en santé est assuré par Injie BARANGER, dans le cadre d'un poste de médiateur santé (existant depuis 2023), depuis mars 2025 – poste bénéficiant d'un financement ARS.</p> <p>Définition de la médiation en santé :</p> <p>La médiation en santé est un processus de l' « aller-vers » et du « faire avec » dont les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équité en santé en favorisant le retour vers le droit commun - le recours à la prévention et aux soins - l'autonomie et la capacité d'agir des personnes dans la prise en charge de leur santé - la prise en compte par les acteurs de la santé des spécificités, potentialités et facteurs de vulnérabilité du public. <p>Elle désigne la fonction d'interface qui s'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, présentant un ou plusieurs facteurs de vulnérabilité - aux institutions et professionnels qui interviennent dans les parcours de soins de ces personnes. <p>Concrètement, cela se traduit par une orientation vers les partenaires et les professionnels de santé, un accompagnement des personnes vers le soin, une aide à la prise de rendez-vous vers des généralistes et spécialistes, une aide administrative (par ex concernant la Complémentaire Santé Solidaire)...</p>	

CLS SUD CHARENTE

Parmi les actions en santé réalisées au cours du précédent CLS, notons :

- le dépistage du saturnisme infantile débuté en 2019 à St Séverin, en collaboration avec l'ARS, avec information auprès de la MSP de Barbezieux (2021),
- la gestion de la crise sanitaire du COVID,
- un partenariat avec la PASS du CH de Barbezieux : visite des lieux de vie, prévention, dépistages,
- la participation (12 questionnaires) à l'enquête menée par Santé Publique France et la FNASAT sur la santé des voyageurs en Nouvelle Aquitaine, enquête publiée en 2024 et qui est une référence pour les médiateurs en santé des Voyageurs et leurs partenaires santé.

Cette fiche action concerne la mission de médiation santé confiée par l'ARS à l'AAISC.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

CLS du Sud Charente

PUBLIC VISÉ :

Quel est le public visé ?

Voyageurs du Sud Charente

L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?

Oui Non

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs opérationnels de l'action	1. Créer la rencontre 2. Faciliter la coordination du parcours de santé 3. Proposer des actions collectives de promotion de la santé 4. Participer aux actions structurantes du projet
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	- Comportements et habitudes de vie - Compétences personnelles et sociales - Milieu de vie
Type(s) d'intervention mises en place	Permanences et visites à domicile Information Mises en relation Accompagnement des rendez-vous santé Démarches administratives Ateliers de prévention Réunions Réseaux et partenaires
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, sous quelle forme ?	Ateliers collectifs
Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :
AAISC	Pilotage, analyse des besoins, gestion de l'action, organisation, mobilisation des ressources
Pays Sud Charente - CLS	Mobilisation des ressources
Professionnels de santé CPTS Sud Charente PASS du CH/Hôpitaux du Sud Charente	Mobilisation des ressources

CLS SUD CHARENTE

<p>Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :</p> <p>1. Créer la rencontre entre voyageurs, professionnels et acteurs de santé : permanences, visites sur les lieux de vie.</p> <p>2. Faciliter la coordination du parcours de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information et orientation pour les professionnels et les voyageurs. - Mise en relation, accompagnement physique des personnes, mobilisation des acteurs pour aller sur les lieux de vie. - Favoriser la relation entre voyageurs et professionnels. - Ouverture et maintien des droits de santé. <p>3. Proposer des actions collectives de promotion de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sorties « bien-être ». - Animation d'ateliers à thème. - Visite sur les lieux de vie une fois par mois avec l'IDE/PASS CH Barbezieux, organisation d'ateliers collectifs thématiques. <p>4. Participer aux actions structurantes du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et remontée des dysfonctionnements. - Veille sanitaire et sociale. - Participation aux réseaux et développement des partenariats. - Création d'un partenariat avec la CPTS Sud Charente (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) : faire connaître la médiation en santé aux pros de santé de la CPTS, approche socioculturelle, besoins en santé des voyageurs, mise en place d'un partenariat. 	<p>Acteur(s)</p> <p>Médiatrice Santé AAISC</p> <p>Médiatrice Santé AAISC</p> <p>Médiatrice Santé AAISC IDE PASS/CH Barbezieux</p> <p>Médiatrice Santé AAISC IDE PASS/CH Barbezieux CPTS Sud Charente Coordinatrice CLS</p>	<p>Période 2025-2030 pour toutes les actions</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens humains : Médiatrice santé AAISC</p> <p>Moyens financiers : - financement poste médiatrice par l'ARS Nouvelle Aquitaine</p> <p>Moyens matériels : - matériel informatique et bureautique - voiture - mise à disposition de salles pour les permanences (Communauté de Communes LTD pour permanence de Chalais)</p>	

CLS SUD CHARENTE

SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT	
Indicateurs de processus	Freins et leviers rencontrés dans la mise en œuvre
Indicateurs d'activité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontres Nombre d'aller vers les habitants et les professionnels de santé ; nombre de contacts présence de proximité 2. Coordination Nombre d'accompagnements à la prise de RV ; nombre d'informations et orientations vers des professionnels de santé ; nombre de mises en relation entre voyageurs et professionnels ; nombre d'accompagnements physiques ; nombre d'ouvertures et maintiens de droits 3. Actions collectives Nombre de sorties « bien-être » ; nombre d'animations d'ateliers collectifs à thème 4. Actions structurantes au projet Nombre de participations à des réunions de réseau ; nombre de nouveaux partenariats
Indicateurs d'impact	Atteinte des objectifs fixés Données qualitatives
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Tableau de suivi

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n°5-1

AXE STRATÉGIQUE 5 : TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE ET AIDE AUX AIDANTS	
INTITULÉ DE L'ACTION : FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	
Référent(s) de l'action	Structure(s) : DAC-PTA 16 (Dispositif d'Appui à la Coordination – Plateforme Territoriale d'Appui) Dispositif MONALISA Sud Charente Maison Sport Santé Sud Charente
	Personne(s) référente(s) : DAC-PTA : Elsa DORNE, Elsa TOUILLET Espace de Vie Sociale L'OISON Montmoreau, porteur de MONALISA en Sud Charente : Pierre SABLER Maison Sport Santé : Fabien CHAUVEAU
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i>	
Fiche Indicateurs CLS Sud Charente - ORS 2023 Les personnes âgées de 60 ans et plus étaient en 2019 au nombre de 13 731 en Sud Charente, soit 36,4 % de la population. L'indice de vieillissement est élevé : 143 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de 20 ans (2019). 34,5 % des personnes âgées de 75 ans ou plus vivent à domicile. Schéma départemental pour l'autonomie et la citoyenneté 2020 - 2024 En 2018, 4 852 charentais étaient bénéficiaires de l'APA à domicile, 4 295 étaient bénéficiaires de l'APA en établissement.	
Soins, Services à domicile, EHPAD Les médecins généralistes, les professionnels de santé libéraux, les services des hôpitaux du Sud Charente , par les soins qu'ils délivrent, travaillent dans le sens du maintien à domicile, autant que faire se peut, dans l'intérêt du patient et de sa santé physique et mentale. Les soins à domicile assurés par les personnels des SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) et les infirmiers libéraux, ainsi que les services d'aide à domicile (pour les tâches quotidiennes/cuisine, ménage, linge) qui interviennent auprès des personnes âgées en Sud Charente (ADMR, Mutualité Française...), concourent au maintien à domicile dans de bonnes conditions. Différentes aides financières sont proposées pour favoriser le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie, la plupart sont versées par le Conseil départemental (dont l'APA, Aide Personnalisée à l'Autonomie). Le DAC-PTA (Dispositif d'Appui à la Coordination – Plateforme Territoriale d'Appui) Financé par l'ARS, le DAC aide à coordonner le parcours de soin et à préserver l'autonomie de toute personne qui en a besoin en Charente. Son aide individualisée concerne l'information de la personne, la détermination de ses besoins, son accompagnement ainsi que celui de ses aidants, la proposition de solutions adaptées (ressources et aides, notamment financières). Il accompagne également les professionnels de santé : - information, conseil, orientation : recherche d'un intervenant ou d'une structure sanitaire, sociale ou médico-sociale, orientation dans les démarches et vers des actions de prévention. - soutien à l'organisation des parcours de santé complexe : évaluation sanitaire et sociale du patient, coordination et suivi des interventions, appui pour les admissions et sorties d'hospitalisation. Le DAC-PTA a suivi en 2024 : 143 situations en coordination de terrain soutenu/intensif, avec visites à domicile, pour une moyenne d'âge de 79 ans, et une durée moyenne de suivi de 14 mois. Les sujets d'accompagnement ont porté notamment sur la mise en place d'aides à domicile pour sécuriser le domicile.	

CLS SUD CHARENTE

Le Sud Charente compte 11 établissements accueillant des personnes âgées : 1 Maison séniors (Val des Vignes), 2 Petites Unités de Vie (Berneuil, Chantillac), 1 Foyer Résidence EHPA (Barbezieux), et 7 EHPAD (Barbezieux, Val des Vignes, Baignes, Villebois, Montmoreau, Chalais, Aubeterre sur Dronne). Parmi ces établissements, les Hôpitaux du Sud Charente gèrent la Résidence de la Personne Agée à Barbezieux (EHPAD Boris Bordes et USLD) et l'EHPAD Talleyrand de Chalais.

Schéma régional de santé 2023-2028

L'offre de services pour les personnes vulnérables en raison du handicap ou de la perte d'autonomie liée à l'avancée en âge doit évoluer et répondre aux attentes des personnes concernées : vivre chez soi le plus longtemps possible (défi démographique/virage domiciliaire), dans un environnement de vie individuel ou collectif accessible et ouvert sur la cité (virage inclusif). Cela nécessite d'organiser et de renforcer l'offre de prévention (repérage de la fragilité, prévention des chutes), l'offre de services d'accompagnement et de soins.

Parmi les actions phares :

1. Déploiement de Centres de Ressources Territoriaux (CRT)

L'objectif est de développer une offre nouvelle d'accompagnement renforcée à domicile :

- donner accès aux ressources de l'EHPAD pour les professionnels de soins de ville et pour les personnes âgées du territoire et leurs aidants,
- intervenir à domicile de façon plus intensive, en complément des services classiques, en coordonnant l'offre de soins et d'accompagnement en partenariat avec les services d'aide à domicile pour une file active de 30 bénéficiaires par CRT.

L'ARS Nouvelle Aquitaine a lancé fin 2024 un AAP relatif à la création d'un CRT supplémentaire en Charente, qui concerne notamment le Sud Charente.

2. Préserver l'autonomie des séniors via le programme ICOPE de l'OMS

ICOPE est un programme de prévention qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, autonomes et vivant à domicile. Il permet d'adopter de bonnes pratiques pour retarder ou éviter l'apparition de fragilités, augmenter l'espérance de vie en bonne santé et retarder la perte d'autonomie.

ICOPE s'organise autour de 5 étapes ou steps : repérage des signes de fragilité (relatifs à la mobilité, l'humeur, la mémoire, la nutrition, la vue et l'audition), évaluation approfondie des capacités altérées, élaboration du plan de prévention personnalisé, fléchage du parcours et suivi du plan de prévention, implication des collectivités et soutien aux aidants.

Cette amorce d'un « virage préventif » dans le champ du vieillissement est portée en Charente par le **DAC-PTA**, via le dispositif « Prévention Santé Charente » qui permet au public ciblé de faire le point sur sa santé gratuitement, sans engagement, en répondant au questionnaire ICOPE (sur téléphone ou tablette via un QR code ou avec un professionnel présent). Si les réponses apportées font apparaître une ou plusieurs fragilités, un membre de l'équipe ICOPE contacte la personne pour un premier échange téléphonique et propose un rendez-vous à domicile. Ces professionnelles de santé sont rattachées aux pôles EHPAD ressources. Le DAC peut être également contacté directement au 0809 109 109 (appel gratuit) et coordonne le programme sur le département.

L'équipe ICOPE a lancé un partenariat avec la CPTS Sud Angoumois : certains professionnels de la CPTS ont été formés au STEP 1 d'ICOPE et peuvent donc permettre à la population cible du programme d'y rentrer. Ils sont ensuite suivis par les infirmières de prévention dédiées.

Une permanence aux Hôpitaux du Sud Charente a lieu également tous les premiers mardis de chaque mois. L'infirmière de secteur propose à la population de passer le STEP 1 avec ou sans rendez-vous.

Conseil départemental

Le Conseil départemental de la Charente présente en juin 2025 le schéma départemental de l'autonomie et de la citoyenneté 2025-2029.

Dans le cadre de groupes d'échanges collaboratifs sur le territoire, il va travailler à l'élaboration du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) : placé sous la direction des Départements et en lien étroit avec les Agences Régionales de Santé, le SPDA fédérera l'ensemble des acteurs de proximité pour que les habitants âgés ou en situation de handicap et leurs aidants puissent bénéficier d'une réponse rapide et efficace, peu importe leur point d'entrée : Conseil départemental, France services, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), caisses de sécurité sociale, etc.

CLS SUD CHARENTE

Plan national antichute dans le cadre de l'avancée en âge

En France, les chutes des personnes âgées entraînent chaque année plus de 100 000 hospitalisations et plus de 10 000 décès. Ces chutes ont des conséquences physiques, psychologiques, sociales et marquent une rupture dans la vie des individus et une perte d'autonomie. Au-delà de ces conséquences humaines, les chutes ont un coût : 2 milliards d'euros dont 1,5 milliard pour la seule Assurance Maladie. La population vieillit et le nombre de personnes de plus de 65 ans augmentera de 2,4 millions d'ici à 2030 : il est important d'agir pour prévenir les chutes et diminuer leur gravité.

Un plan national antichute des personnes âgées a été lancé par le Ministère de la santé de 2022 à 2024. Ce plan avait pour objectif la réduction de 20 % des chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 2024, et était articulé autour de cinq grands axes : savoir repérer les risques de chutes et alerter, **aménager son logement pour éviter les risques de chutes, des aides techniques à la mobilité faites pour tous, l'activité physique comme meilleure arme antichute**, la téléassistance pour tous.

En Nouvelle-Aquitaine : il a été enregistré 17 658 séjours hospitaliers pour chutes en 2020, et 1 146 décès en 2016 dus à des chutes.

En Sud Charente, la Maison Sport Santé s'est saisie de cette thématique et a lancé en 2024 un groupe de travail partenarial réunissant : les Hôpitaux du Sud Charente (médecine gériatrique), le DAC-PTA, le CCAS de Barbezieux, la CPTS Sud Charente/MSP Barbezieux/professionnels de santé dont kinésithérapeutes, le CLS. En effet, l'élévation du risque de chute est en lien avec la sédentarité et l'inactivité physique (moins de 2h30 par semaine d'activité d'intensité modérée). Afin de diminuer les risques et de préserver leur autonomie, les personnes âgées peuvent donc bénéficier des activités déployées par la MSS afin de pratiquer une activité physique adaptée au sein de la MSS ou être accompagnées par ses soins. Afin de les amener vers la MSS, le groupe de travail réfléchit au repérage des personnes, à l'articulation entre les différentes structures, les professionnels de santé, les dispositifs (ICOPE, Mon Bilan Prévention...), aux actions de communication vers le public cible.

Dispositif MONALISA : la lutte contre l'isolement social

« L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale. » (*définition du Conseil Economique, Social et Environnemental dans son avis Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité*).

Les personnes sont isolées, si elles n'ont pas ou peu de relations au sein de ces cinq réseaux sociaux : familial, professionnel, amical, affinitaire, territorial.

La solitude est l'état d'isolement social ou relationnel dans lequel se trouve une personne. Lorsqu'elle est choisie, chacun l'apprécie et l'interrompt quand il le désire. Lorsque la solitude s'impose, elle devient une souffrance, une perte, un risque à prendre au sérieux. En 2024, 2 millions de personnes âgées souffrent en France de la solitude subie, selon les Petits Frères des Pauvres.

La solitude et l'isolement social ont de graves répercussions sur la santé physique et mentale. Selon des enquêtes épidémiologiques de grande échelle, souffrir de solitude augmente le risque de décès prématuré de 30 %.

En 2020, le Ministère de la Santé fait de l'isolement social un axe de sa stratégie de prévention de la perte d'autonomie. L'association MONALISA existe depuis 2014 et fait partie des acteurs qui portent au niveau national la lutte contre l'isolement social, elle bénéficie d'une convention avec l'Etat dans le cadre de ses missions. Elle repose sur un maillage territorial qui favorise l'émergence et le développement de réponses de proximité, ajustées aux besoins et aux potentiels d'engagement des bénévoles.

En Sud Charente, le dispositif est porté par l'Espace de Vie Sociale L'Oison à Montmoreau, qui coordonne les équipes citoyennes de bénévoles et organise des réunions sur le thème du « bien vieillir » avec les nombreux partenaires locaux travaillant avec les personnes âgées ; quelques élus ont commencé à y participer. Les enjeux sont de faire connaître MONALISA, de recruter des bénévoles pouvant se déplacer à domicile (manque prégnant sur le secteur des 4B), de mieux repérer les personnes âgées isolées, de leur proposer des solutions selon leurs souhaits (venir vers du collectif ou bénéficier de visites individualisées).

CLS SUD CHARENTE

Autres solutions favorisant le maintien à domicile

Assurer un bon état de confort du parc ancien occupé par les personnes âgées contribue à leur maintien à domicile. Les actions des CdC en faveur de l'amélioration de l'habitat (par exemple programme d'aides en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat et la Région Nouvelle Aquitaine), les dispositifs Ma Prime Adapt et Ma Prime Rénov pour effectuer divers travaux dont de la rénovation énergétique, sont à faire connaître.

Il en est de même pour les solutions relatives à l'aménagement des lieux de vie en général, afin de les adapter au niveau de mobilité de la personne et éviter les accidents domestiques (responsables d'environ 9 000 décès par an chez les séniors). Plusieurs acteurs peuvent intervenir sur ces sujets, auprès des communes, des habitants (Ma Maison A venir par exemple).

A noter que la MSA avec les ateliers de son service ASEPT, le Bus de Léa pour les aidants, etc. proposent des solutions d'aller-vers sur notre territoire qui favorisent également le maintien à domicile.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ? L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Acteurs du sanitaire, du sociale et du médico-social Associations Centres socioculturels Public à partir de 60 ans Grand public
	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs opérationnels de l'action	Accompagner le développement/déploiement d'actions/projets en Sud Charente Faire connaître dispositifs et solutions existantes pour le maintien à domicile.
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Compétences personnelles et sociales Milieu de vie Accès aux soins et à la prévention
Type(s) d'intervention mises en place	- Soutien au déploiement des actions et dispositifs en fonction des besoins - Mises en lien - Communication
La participation du public est-elle prévue ? Si oui, sous quelle forme ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Bénéficiaires des actions
Acteurs mobilisés (structures, services) : DAC-PTA 16 Maison Sport Santé Sud Charente L'OISON Montmoreau Pays Sud Charente - CLS Autres : ARS, MSA, CPAM, CPTS/MSP et professionnels de santé, Hôpitaux du Sud Charente, CH Camille Claudel, EHPAD, Conseil Départemental, associations, clubs séniors, CdC	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) : Pilote, mobilisation des ressources, organisation et gestion d'actions Soutien, mobilisation des ressources Mobilisation des ressources, analyse des besoins, organisation

CLS SUD CHARENTE

<p>Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :</p> <p>Développement/déploiement en Sud Charente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un CRT : selon réponse de l'ARS à l'AAP - d'ICOPE - d'actions en faveur de la prévention des chutes - de MONALISA - d'actions en faveur de l'amélioration du parcours de soins de la personne âgée (CPTS, CH...) - des actions du DAC PTA dans leur ensemble, de la MSA/ASEPT, de la venue sur le territoire de prestataires/solutions d'aménagement du logement. <p>Faire connaître dispositifs et solutions existantes pour le maintien à domicile.</p>	<p>Acteur(s)</p> <p>Collectif d'acteurs (cf tableau ci-dessus)</p>	<p>Période 2025-2030 pour toutes les actions</p>
<p>Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels</p>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux - Coordinateurs dispositifs <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaires - En fonction des actions développées <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles de réunion équipées - Véhicule - Equipement information - Selon besoins des actions 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
<p>Indicateurs de processus</p>	<p>Freins et leviers</p>	
<p>Indicateurs d'activité</p>	<p>Nombre et typologies d'actions/projets</p>	
<p>Indicateurs d'impact</p>	<p>Indicateurs par action/projet</p>	
<p>Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)</p>	<p>Tableaux de suivi Echanges</p>	

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n° 5-2

AXE STRATÉGIQUE 5 : TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE ET AIDE AUX AIDANTS	
INTITULÉ DE L'ACTION : Mieux informer, orienter et soutenir les aidants	
Référent de l'action	Structure : Plateforme des Aidants Sud et Ouest Charente
	Personne référente : Coordinatrice des Plateformes des Aidants de la Charente : Emmanuelle MERVEILLE
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i>	
<p>En France, plus de 10 millions de personnes consacrent leur temps et leur énergie à accompagner des proches en perte d'autonomie, et jouent un rôle important dans le maintien à domicile et la qualité de vie des personnes dépendantes.</p>	
<p>Stratégie nationale « Agir pour les aidants », 2ème stratégie de mobilisation et de soutien 2023-2027</p> <p>La stratégie « Agir pour les aidants 2020-2022 » était la première politique publique nationale interministérielle dont les mesures s'adressaient directement aux proches aidants. Elle a notamment permis la création de l'allocation journalière proche aidant (AJPA) qui indemnise les aidants dans le cadre du congé proche aidant (CPA) pour leur permettre de souffler pendant 3 mois. La 2^{ème} stratégie comporte 6 engagements : déploiement de nouvelles solutions de répit, création dans tous les départements d'un interlocuteur unique pour les aidants, renforcement des nouveaux droits, ouverture de la validation des acquis de l'expérience (VAE) aux proches aidants, amélioration de l'accès aux bourses pour les étudiants aidants, plan de repérage des aidants - notamment pour l'accès à la santé dans le cadre des rendez-vous prévention aux différents âges de la vie.</p>	
<p>Schéma Régional de Santé 2023-2028 :</p> <p>« Les aidants des personnes vulnérables ont un rôle central dans ces transitions. Aussi, le renforcement et la diversification des solutions d'accompagnement et de répit proposées aux proches aidants construites en proximité dans les territoires seront poursuivis pour soutenir la vie à domicile, avec une attention particulière qui sera portée pour soutenir les jeunes aidants ».</p>	
<p>Fiche Indicateurs 2023 – ORS Sud Charente :</p> <p>Allocataires de l'AAH en 2021 : 849 personnes, soit 4.3 % des 20 à 64 ans sur le territoire (supérieur au taux national de 3.1 %).</p> <p>Jeunes percevant l'AEEH : 147 en 2021, soit 1.9 % des jeunes de moins de 20 ans (inférieur au taux national de 2.4 %).</p>	
<p>Schéma départemental pour l'autonomie et la citoyenneté 2020 - 2024</p> <p>En 2018, 4 852 charentais étaient bénéficiaires de l'APA à domicile, 4 295 étaient bénéficiaires de l'APA en établissements.</p>	
<p>La MSA des Charentes</p> <p>Des actions d'aide aux aidants sont proposées aujourd'hui par toutes les MSA, notamment à travers un programme de « Soutien aux aidants sur leurs territoires de vie » basé sur 3 axes : le soutien au plan relationnel et au plan de la santé, l'information et la formation, le répit.</p>	

CLS SUD CHARENTE

Les actions partenariales à destination du grand public

La MSA des Charentes (avec son service de prévention ASEPT/Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) a été à l'initiative de 2 actions partenariales en 2023 (Chalais) et 2024 (Barbezieux), qui avaient pour objectifs d'apporter une réflexion et des échanges sur la situation d'aidant, et de faire connaître les dispositifs locaux pour les aidants. Sous forme de théâtre forum avec stands de partenaires (du réseau de la Dynamique qui soutient les aidants), ces actions ont touché 270 personnes.

La Plateforme des Aidants Sud et Ouest Charente

Rattachée aux Hôpitaux de Grand Cognac, la Plateforme des Aidants Sud et Ouest Charente (installée à Châteauneuf/Charente) offre des services d'accompagnement et de répit pour les aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Elle est composée d'une coordinatrice, d'une psychologue, d'une animatrice spécialisée dans le maintien de l'autonomie.

Elle assure les missions suivantes :

- accueil, écoute, information, conseil, recensement des besoins, orientation,
- élaboration d'un plan de soutien personnalisé,
- accompagnement, avec déplacement à domicile.

Il est à noter que les Plateformes des Aidants de la Charente ont été retenues fin 2024 par l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour la création de la **Plateforme d'Accompagnement et de Répit Handicap (PFR Handicap)**. Grâce à ce dispositif, elles pourront renforcer le soutien aux proches aidants de personnes en situation de handicap en Charente et répondre encore mieux aux besoins identifiés sur notre territoire.

La Dynamique qui soutient les Aidants en Charente rassemble de nombreux partenaires de l'aidance, qui interviennent dans différents domaines (maintenir l'aidant dans sa santé, informer/former/comprendre, soutenir financièrement, soutenir psychologiquement, se dégager du temps). Plusieurs d'entre eux (outre la Plateforme des Aidants et la MSA des Charentes) sont présents sur le Sud Charente (France Alzheimer, CASA, Bus de Léa, etc...). La Dynamique mène des rencontres pour améliorer le soutien aux aidants en Charente et co-construire un programme pluriannuel d'actions coordonnées. Elle publie chaque trimestre le magazine et l'agenda Chemin d'aidants, à destination des aidants, des partenaires de l'aidance et du grand public.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ :	
Quel est le public visé ?	Aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
DESCRIPTION DE L'ACTION	
Objectifs opérationnels de l'action	Accompagner le déploiement d'actions en Sud Charente
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Milieux de vie Accès aux soins et à la prévention
Type(s) d'intervention mises en place	Déploiement d'actions et projets divers Communication Réunions/groupes de travail Théâtres forum/Conférences/Sensibilisations
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, sous quelle forme ?	Bénéficiaires, bénévoles

CLS SUD CHARENTE

Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :	
Plateforme des aidants Sud et Ouest Charente	Pilotage, mobilisation des ressources, recensement des besoins	
Pays Sud Charente - CLS	Soutien, mobilisation des ressources	
Autres : membres de la Dynamique des aidants, DAC PTA 16, MSA	Mobilisation des ressources, recensement des besoins, organisation	
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)	Période 2025-2030 pour toutes les actions
Interventions des acteurs de l'aide vers les aidants du Sud Charente	Plateforme des Aidants Ouest et Sud Charente Partenaires de la Dynamique qui soutient les Aidants	
Structuration avec un référent en Sud Charente	Dynamique qui soutient les Aidants	
Actions partenariales vers les aidants et le grand public	Hôpitaux du Sud Charente, CH C Claudel, CPTS, CPAM, MSA, CLS... Plateforme des Aidants Ouest et Sud Charente Partenaires de la Dynamique qui soutient les Aidants	
Communication, relais d'information (Chemin d'aidants)	Plateforme des Aidants Ouest et Sud Charente Partenaires de la Dynamique qui soutient les Aidants CLS	
Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinatrice plateforme des aidants et son équipe - Coordinatrice CLS <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaires - Financement de la Plateforme des Aidants <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieux de réunion équipés - Equipement bureautique - En fonction de chaque action 	

CLS SUD CHARENTE

SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT	
Indicateurs de processus	Freins et leviers
Indicateurs d'activité	Nombre et typologie d'actions/projets soutenus Nombre de participants aux actions
Indicateurs d'impact	Indicateurs du projet par action
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Tableaux de suivi Echanges

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action n°5-3

AXE STRATÉGIQUE 5 : TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE ET AIDE AUX AIDANTS	
INTITULÉ DE L'ACTION : Faciliter les parcours de vie des personnes en situation de handicap	
Référents de l'action	Structure : Communauté 360 Charente Personne référente : Chef de service : Alice MOUNIER
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i>	
Fiche indicateurs du CLS – ORS 2023 Allocataires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) en 2021 : 849 personnes, soit 4,3 % des 20-64 ans, en augmentation depuis 2012. Allocataires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) en 2021 : 147 personnes, soit 1,9 % des jeunes de moins de 20 ans, en augmentation depuis 2008. HandiDonnées Nouvelle Aquitaine Nombre de personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) en Charente en 2022 : 17 810. En 2022, 2 160 personnes étaient allocataires de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), et 210 de l'ACTP ACTP (Allocation Compensatrice pour Tercie Personne) en Charente.	
Schéma régional de santé 2023-2028 Poursuivre l'adaptation des services et développer l'appui aux acteurs pour une société plus inclusive et accessible aux personnes en situation de handicap. Souhait de l'ARS DD16 : travailler, dans le cadre du virage inclusif, l'accès au droit commun de manière générale pour les personnes en situation de handicap.	
Accueil des personnes en situation de handicap Sud Charente : Hôpitaux du Sud Charente ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de Charente) APEC (association Agir pour la Protection, l'Education et la Citoyenneté) Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) (source Schéma de l'Autonomie Département de la Charente) : *pour adultes en situation de handicap <ul style="list-style-type: none">- FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) – Barbezieux/Hôpitaux du Sud Charente – 58 places- FAM – Montmoreau/APEC - 10 places- ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) – Yviers/ADAPEI - 118 places avec Hébergement des travailleurs pour 81 places- Foyers occupationnels - Chalais/ADAPEI, Montmoreau/APEC - 45 places- MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) – Montmoreau/APEC - 28 places *pour enfants et jeunes en situation de handicap <ul style="list-style-type: none">- IME (Instituts Médico-Educatifs) – 2 à Montmoreau/APEC - 105 places	
La Communauté 360 La communauté 360 a vocation à fédérer les acteurs spécialisés et de droit commun afin de proposer un étayage global et inclusif à toute personne en situation de handicap, en proximité de son lieu de vie. La communauté 360 contribue également à prévenir les risques de rupture de parcours en développant « l'aller	

CLS SUD CHARENTE

vers » sur le territoire. Cette communauté intervient à un niveau départemental, en étroite collaboration et en complémentarité du rôle dévolu aux MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

En Charente, la communauté 360 est co-portée par l'ADAPEI Charente, l'EIRC, l'APEC, la MDPH et le DAC de Charente, ce dernier est porteur du N° vert 0 800 360 360. Ce numéro permet à la personne handicapée, un aidant, un professionnel de santé, d'entrer directement en relation avec des acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes handicapées, pour toute question relative à l'emploi, la scolarité, la santé, les loisirs, l'accès aux droits...

La communauté 360 a vocation à être en soutien aux professionnels de droit commun (professionnels de santé, mairies, centres sociaux, etc..) pour les situations de personnes en situation de handicap qu'ils rencontrent, situations pour lesquelles ils ne savent pas vers qui orienter ou auraient besoin d'appui pour coordonner les réponses à leurs besoins.

Le DAC, porte d'entrée et co-pilote de la communauté 360, vise à apporter une réponse territoriale coordonnée, au service de la fluidité des parcours, inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles. Il assure les missions d'informations, d'orientations, de mises en lien avec les ressources du territoire, et d'organisation de solutions concrètes dans le respect de l'autodétermination de la personne, en fonction de ses besoins, en privilégiant le milieu ordinaire et en soutenant la transformation de l'offre sur un territoire défini.

Par le maillage territorial, la communauté 360 a pour objectif une meilleure visibilité afin de repérer les personnes "invisibles" et leur permettre d'accéder à leurs droits.

Conseil départemental

Le Conseil départemental de la Charente présente en juin 2025 le schéma départemental de l'autonomie et de la citoyenneté 2025-2029.

Dans le cadre de groupes d'échanges collaboratifs sur le territoire, il va travailler à l'élaboration du **Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)** : placé sous la direction des Départements et en lien étroit avec les Agences régionales de santé, le SPDA fédérera l'ensemble des acteurs de proximité pour que les habitants âgés ou en situation de handicap et leurs aidants puissent bénéficier d'une réponse rapide et efficace, peu importe leur point d'entrée : Conseil départemental, Communauté 360, France services, MDPH, centre communal d'action social (CCAS), caisses de sécurité sociale, etc.

CdC 4B et inclusion des personnes en situation de handicap

Les 4B Sud Charente constituent la première collectivité de Charente à avoir obtenu en décembre 2024 le label HandiWE, délivré par Cap Emploi Charente. Ce label distingue les employeurs qui œuvrent en faveur de l'intégration de travailleurs handicapés dans leurs équipes.

Près de 14 % de ses effectifs ont une reconnaissance de travailleurs handicapés.

Depuis 2020, la CdC des 4B participe chaque année à l'opération nationale du Duo Day. Porté par l'ALGEEI, association d'insertion, en collaboration avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, cet événement a pour but d'ouvrir les portes de l'entreprise aux personnes en situation de handicap. Ainsi, soutenus par les élus et le service RH, une dizaine d'agents de l'intercommunalité s'impliquent et proposent sur la base du volontariat d'accompagner quelqu'un sur le Duo Day.

En 2024, la CdC LTD a également participé au Duo Day, en accueillant des travailleurs handicapés au sein des restaurants scolaires pour aider à la confection des repas.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

Territoire du CLS Sud Charente

PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ?	Personnes en situation de handicap, leurs aidants Professionnels de droit commun : professionnels de santé, associations Elus
L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

CLS SUD CHARENTE

DESCRIPTION DE L'ACTION		
Objectifs opérationnels de l'action	Faciliter l'accès au droit commun de manière générale pour les personnes en situation de handicap	
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Milieux de vie Accès aux soins et à la prévention	
Type(s) d'intervention mises en place	Soutien au déploiement des actions et projets Communication, information Mises en lien	
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Si oui, sous quelle forme ?	Bénéficiaires des actions	
Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :	
Communauté 360 (ADAPEI, APEC, EIRC, DAC PTA, MDPH)	Pilote, mobilisation des ressources	
Pays Sud Charente - CLS	Soutien en fonction des besoins	
Conseil départemental/MDS, CdC, communes, CPTS, MSP, Hôpitaux du Sud Charente (référents Handicap), CH Camille Claudel, et GHT Associations	Mobilisation des ressources Organisation Analyse des besoins	
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)	Période 2025-2030 pour toutes les actions
Rencontres/Echanges avec la Communauté 360 sur les besoins du territoire Sud Charente	Chef de service et Coordinatrice de la Communauté 360 Coordinatrices CPTS Coordinatrice CLS	
Rencontres/Echanges sur le thème de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap Relations avec les patients en situation de handicap Orientation vers d'autres professionnels Dossiers MDPH/partie médicale	Chef de service et Coordinatrice de la Communauté 360, Coordinatrice Handicap-Patient du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Référents Handicap du CH Barbezieux Coordinatrices CPTS Coordinatrice CLS	
Accès au droit commun => élaboration et diffusion d'un questionnaire auprès des acteurs/professionnels du droit commun et élus du Sud Charente pour connaître leurs besoins concernant le public des personnes en situation de handicap	Chef de service et Coordinatrice de la Communauté 360 Coordinatrice CLS Professionnels du droit commun	

CLS SUD CHARENTE

<p>=> recensement des actions déjà réalisées et dispositifs mis en place sur le territoire</p> <p>=> recherche de relais pour identifier les personnes « invisibles » (CCAS, MDS, mairies, associations...)</p> <p>=> organisation auprès des acteurs de sensibilisations au handicap, conseils sur l'accompagnement des personnes, présentation des missions de la Communauté 360</p> <p>=> soutien aux actions et projets concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès au sport-loisirs, à la santé, au transport, au logement, à l'école et à l'accueil périscolaire (garderies et centres de loisirs) - accès à l'emploi. <p>Faire connaître aux professionnels de santé les offres de formation : ex pour accueillir un patient sourd ou malentendant (Webinaire Coactis Santé).</p> <p>Faire connaître les dispositifs et associations destinés aux personnes handicapées et leur entourage : par exemple Café Andy/MDPH, « Assistance au Parcours de Vie » (soutien aux projets), FNATH (aide administrative pour les accidentés de la vie), DIAPASOM (service d'accompagnement à la vie sociale pour les personnes déficientes auditives et/ou visuelles), EMRP Poitou-Charentes (Equipe Mobile Réadaptation enfants et jeunes handicapés), etc.</p> <p>MDPH : identification des élus référents handicap et suivi des CR des réunions</p>	<p>CdC, Communes Associations...</p> <p>Coordinatrices CPTS, Coordinatrice CLS</p> <p>Coordinatrices CPTS, Coordinatrice CLS</p> <p>Coordinatrice CLS</p>	

SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT

Indicateurs de processus	Freins et leviers
Indicateurs d'activité	Nombre et typologies d'actions, projets soutenus
Indicateurs d'impact	Indicateurs de chaque projet/action
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Tableau de suivi

CLS SUD CHARENTE

Fiche-action transversale n°1

AXE STRATÉGIQUE : AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION	
INTITULÉ DE L'ACTION : Informer, communiquer	
Référents de l'action	Structures : Pays Sud Charente – CLS Groupe partenarial Communication : CPTS Sud Angoumois et Sud Charente, Hôpitaux du Sud Charente, MSP, Pays Sud Charente-CLS
	Personnes référentes : Coordinatrice CLS : Béatrice BELLOT Dispositifs du Groupe Communication : directeurs, coordinateurs, responsables communication
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i>	
<p>Un groupe de travail consacré à la communication a été constitué en mars 2025 en Sud Charente. Il réunit les directrices des CPTS Sud Angoumois et Sud Charente et leur responsable communication, les coordinateurs des MSP du territoire, le responsable communication des Hôpitaux du Sud Charente, la coordinatrice du CLS. Ce groupe peut être amené à s'agrandir (CH C Claudel...).</p> <p>Chacun de nos dispositifs ou établissements a ses propres objectifs et dispose de ses propres supports de communication.</p> <p>Toutefois travaillant tous avec pour finalité l'amélioration de la santé des habitants du Sud Charente, il est intéressant d'envisager ensemble des communications communes, qui correspondraient à des besoins partagés.</p> <p>Deux cibles apparaissent au fil de nos échanges :</p> <ul style="list-style-type: none">* les internes susceptibles de s'installer à moyen terme (et de venir étoffer l'offre de soins), quand ils sont présents sur notre territoire durant leurs stages.Constats : craintes liées à l'installation (complexité administrative et technique), besoin de disposer d'informations fiables, précises et complètes avant les stages SASPAS.* les habitants du territoire. <p>Constats : ils connaissent insuffisamment les dispositifs, les services, les métiers de santé qui leur sont accessibles localement ; il est difficile de délivrer les informations directement aux habitants.</p> <p>De plus, l'accueil des Drs Juniors à partir de novembre 2026 peut demander une communication spécifique.</p> <p>Les collectivités disposent de moyens de communication à destination des habitants : bulletin municipal, réseaux sociaux, applis Panneauupocket ou Intramuros... Elles sont en mesure de diffuser des messages santé via ces supports, généralement assez lus car ils concernent la vie quotidienne. Toutefois, nous ne disposons pas d'une vue d'ensemble de ces moyens, nous ne savons pas qui gère ces supports en mairie.</p> <p>De plus, le CLS a mis à disposition à partir de 2023 un Drive contenant des supports à insérer dans les bulletins municipaux, mais peu de communes se sont saisies de cette opportunité, qui ne correspond sans doute pas à leurs besoins et/ou centres d'intérêt.</p>	

CLS SUD CHARENTE

<p><i>Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)</i></p> <p>Territoire du CLS Sud Charente</p>		
<p>PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ? L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?</p> <p style="text-align: right;">Internes en médecine générale en stage en Sud Charente Communes et habitants du Sud Charente</p> <p style="text-align: right;">Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>		
DESCRIPTION DE L'ACTION		
<p>Objectifs opérationnels de l'action</p> <p>Accompagner les internes en stage dans leur réflexion relative à l'installation en libéral</p> <p>Mieux connaître les possibilités de communication des communes et les impliquer pour mieux informer les habitants :</p> <p>*services, dispositifs, organisation offre de soins... *Accès Médecin Traitant</p>		
<p>Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action</p> <p>Systèmes de santé</p>		
<p>Type(s) d'intervention mises en place</p> <p>Elaboration de supports d'information écrits et vidéos Réunions</p>		
<p>La participation du public est-elle prévue ?</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, sous quelle forme ?</p> <p>Bénéficiaires des actions</p>		
<p>Acteurs mobilisés (structures, services) :</p> <p>Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :</p>		
<p>CPTS Sud Angoumois et Sud Charente, MSP du Sud Charente, Hôpitaux du Sud Charente, Pays Sud Charente-CLS</p> <p>Analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources</p>		
<p>CdC, communes</p> <p>Mobilisation des ressources</p>		
<p>Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :</p> <p><u>Vers les internes en médecine générale de 3^{ème} année :</u> *classeur numérique à mettre à disposition - mise en commun de tout ce qui a déjà été travaillé pour les jeunes - voir Dr Parthenay, qui intervient à la Fac de Poitiers sur le thème de l'installation - informations ARS https://www.nouvelle-aquitaine.paps.sante.fr/ - Informations AVEC SANTE https://avecstante.fr/ (plus sur exercice coordonné) - constitution d'un groupe de travail spécifique.</p> <p>Acteur(s)</p> <p>Période 2025-2030 pour toutes les actions</p>		

CLS SUD CHARENTE

<p>* brunch « installation », une fois pour chaque promotion arrivant en stage sur le territoire, avec promotion de l'exercice partagé ville-hôpital</p> <p><u>Vers les habitants</u></p> <p>* Services et dispositifs : capsules vidéos diffusables sur Panneauocket, Intramuros, page Facebook...</p> <p>* Diffusion flyer Accès à un Médecin traitant (existe sur CPTS SA), à diffuser largement (CH, mairies, réseaux...)</p> <p>* Recensement des moyens de communication des communes ; présentation aux communes de l'intérêt de la communication en santé ; optimisation de la diffusion de la communication des partenaires du groupe vers les communes et CdC.</p> <p><u>Vers les Drs Juniors</u></p> <p>Elaboration d'une stratégie de communication en fonction des besoins.</p>	<p>+ Avocat, juriste, comptable du réseau des CPTS, service RH des Hôpitaux du Sud Charente</p> <p>Groupe Communication Si besoin : appel à prestataire type ENSC</p> <p>Coordinatrice CLS Communes CdC</p> <p>Coordinatrice CLS</p> <p>Groupe Communication</p>	
		Tenir compte des changements/équipes Municipales (élections mars 2026)
Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directrices CPTS Sud Angoumois et Sud Charente - Coordinateurs des MSP du Sud Charente - Responsable communication des Hôpitaux du Sud Charente - Responsable communication des CPTS - Coordinatrice CLS <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaires - Selon moyens et budgets des structures <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles polyvalentes équipées - Matériel informatique et bureautique - Outils de communication - Véhicule 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
Indicateurs de processus	Freins et leviers	
Indicateurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du classeur numérique « Installation » - Organisation d'un brunch « Installation » par semestre de stage, typologie des partenaires, nombre de participants - Fonctionnement effectif d'un groupe de travail « Installation », nombre et qualités des participants 	

CLS SUD CHARENTE

	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation de capsules vidéo, nombre, thèmes traités- Réalisation flyer Accès Médecin Traitant/CPTS Sud Charente, types de diffusion- Réalisation effective Enquête communication des communes, exploitation des résultats, mise en place d'actions vers les élus des communes- Elaboration effective stratégie de communication Drs Juniors, types d'actions mises en place
Indicateurs d'impact	Satisfaction des internes et Drs Juniors Meilleure information des habitants
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Tableau de suivi Questionnaires de satisfaction Process enquête Veille/parutions des communes

AXE STRATÉGIQUE : AXE TRANSVERSAL MOBILITE	
INTITULÉ DE L'ACTION : Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs et actions de prévention du territoire, en proposant des solutions de mobilité adaptées au public ciblé	
Référents de l'action	Structures : CdC 4B et LTD avec le Pays Sud Charente – Service des politiques contractuelles Personne référente : Animateur des politiques contractuelles : Mickaël PASQUIER
Durée de l'action	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/> Début : 2025 Fin : 2030
ARGUMENTATION (JUSTIFICATION) DE L'ACTION	
<p><i>Quels sont les principaux éléments d'analyse des besoins qui justifient l'action ?</i></p> <p>Adoptée en 2019, la loi d'orientation des mobilités, dite loi LOM, a donné le choix aux communes, via leurs intercommunalités, de s'emparer de la compétence mobilité. Les CdC des 4B Sud Charente et Lavalette Tude Dronne ont choisi de ne pas prendre la compétence Mobilité et de laisser la Région Nouvelle-Aquitaine l'exercer par substitution : elle anime les Bassins de Mobilité, elle organise les transports interurbains et scolaires, elle co-finance et met en œuvre des initiatives en matière de mobilité sur les différents territoires.</p> <p>En juillet 2021, la Région est devenue, par substitution, l'Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale dans le ressort territorial de 92 CdC d'Aquitaine, dont les 2 CdC du Sud Charente.</p> <p>Depuis 2023, les contrats opérationnels de mobilité (COM) permettent d'organiser le développement des mobilités pour tous, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines. Conclu par la Région, en tant que cheffe de file des mobilités, avec les principaux acteurs de la mobilité sur un territoire, soit en Sud Charente avec les 2 CdC, le COM vise à favoriser le dialogue et la coordination pour améliorer l'offre l'existante des mobilités proposées ou concevoir des services sur-mesure (transport à la demande, location de vélos, lignes de covoiturage, navettes...). Conclu pour une durée de six ans, il rassemble les acteurs de la mobilité dans des zones définies : les bassins de mobilité, qui correspondent aux territoires de projet, pour une approche technique fine des territoires, pour concevoir des services de mobilité locale adaptés et répondant aux besoins des CdC.</p> <p>Le COPIL de lancement du COM Sud Charente a eu lieu le 13/07/2023, le COM a été adopté le 11/12/2023, les CdC 4B Sud Charente et Lavalette Tude Dronne en sont signataires (aux côtés du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental de la Charente, de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, de SNCF Gares et Connexions).</p> <p>La première action du COM Sud Charente a consisté en une étude Mobilité sur le territoire, réalisée en 2024 par le bureau d'études TECURBIS (étude financée par la Région). Elle a mis en exergue les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le vaste territoire du Pays Sud Charente (1 186 km², 89 communes) est confronté à des problématiques de mobilité et à une offre de transport fortement limitée, - le territoire est fortement motorisé (possession d'a minima un véhicule), voire bi-motorisé (possession d'a minima deux véhicules) : en moyenne à l'échelle du bassin Sud Charente, 92 % des ménages possèdent a minima une voiture (contre 88 % pour la Charente). Seules 7 communes ont un taux de motorisation inférieur ou égal à celui du département, dont les communes de Chalais et Barbezieux qui ont le taux de motorisation le plus faible. <p>Le taux de bi-motorisation est de 46 % (contre 45,5 % pour le département).</p> <p>-de nombreuses zones blanches subsistent sur le territoire, dépourvues d'offre de transport, avec un réseau de transport en commun peu maillé à l'échelle du territoire et peu de solutions alternatives à la voiture individuelle hors des axes régionaux ; l'offre TER passe par Montmoreau et Chalais vers Angoulême ou Bordeaux.</p> <p>Ainsi 8 % de la population ne possède pas de véhicule, en partie pour des raisons financières (posséder une voiture coûte environ 400 € par mois selon l'ADEME), et on peut supposer qu'une partie des propriétaires de véhicules s'en sert de façon limitée (notamment crainte avérée des plus âgés d'emprunter la RN10, très accidentogène).</p>	

CLS SUD CHARENTE

Les 6 MSP, Charente Santé (Coteaux du Blanzacais, Brossac), et les cabinets médicaux indépendants sont assez bien répartis sur le territoire, accessibles à des distances raisonnables des patients. Le Centre Hospitalier de Barbezieux est plus éloigné pour les patients du sud et de l'est du territoire. L'absence de nombreuses spécialités sur le territoire, constraint les patients à se déplacer vers Angoulême, Cognac, voire hors département vers Jonzac, Ribérac, Bordeaux, Poitiers, Limoges.

L'étude de TECURBIS ne comportait toutefois pas de diagnostic des besoins et demandes de la population.

On constate que de nombreux habitants trouvent des solutions de transport dans leur réseau familial, amical et de voisinage. Du covoiturage se pratique de façon informelle entre collègues de travail, voisins ou amis.

L'association MOSC (Mobilité Sud Charente) propose un service de transport aux habitants du Sud Charente dans l'incapacité de conduire, ou qui n'ont pas de solution de transport en commun à proximité, ou qui ont de faibles revenus : pour la partie « transport solidaire » (assuré par des bénévoles avec leurs véhicules personnels), 43 % des trajets ont pour motif un rendez-vous médical, pour la partie « transport social à la demande » (assuré par des salariés en insertion professionnelle), 41.3 % des trajets ont pour motif un rendez-vous médical.

Le Département de la Charente est compétent en matière de transport solidaire pour les personnes percevant les minima sociaux.

Suite au diagnostic de Técurbis (enrichi d'un panel de projets), les Présidents des Communautés de Communes 4B Sud Charente et Lavalette Tude Dronne et leurs partenaires doivent décider des **suites à donner en matière d'actions et de services**, dans le respect du cadre budgétaire régional et de l'enveloppe maximum attribuée. En mai 2025, l'élaboration du plan d'action est en cours, il se déroulera jusqu'à fin 2029. Le COM ne financera que des dépenses de fonctionnement.

Bien que non-signataire du COM, le **Pays Sud Charente**, par le biais de Mickaël PASQUIER, son animateur des politiques contractuelles, **dispose des compétences pour participer à la coordination du COM** aux côtés des chargés de projet des CdC et du Chargé de mission Intermodalité de la Région.

Le plan d'action qui sera défini fera l'objet de cette fiche.

Quels sont les territoires concernés par l'action ? (CLS ou infra-territoires)

CLS Pays Sud Charente

PUBLIC VISÉ : Quel est le public visé ? L'action cible-t-elle un public concerné par des inégalités sociales, environnementales et territoriales repérées dans le diagnostic ?	Elus Collectivités Habitants Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	--

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs opérationnels de l'action	Accompagner le développement de l'offre de transport sur le territoire
Déterminant(s) de santé visé(s) dans l'action	Milieu de vie Aménagement du territoire
Type(s) d'intervention mises en place	Concertations, réunions
La participation du public est-elle prévue ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, sous quelle forme ?	Enquête des besoins

CLS SUD CHARENTE

Acteurs mobilisés (structures, services) :	Type de participation (analyse des besoins, organisation, gestion de l'action, pilotage, mobilisation des ressources) :	
Pays Sud Charente	Participation à la coordination du COM Pour le volet Santé : mobilisation des ressources, sensibilisation, etc.	
Cdc 4B et LTD – Conseil Régional – Conseil Départemental	Décisionnaires, financeurs, responsables de la mise en œuvre	
Autres partenaires (MOSC, Centres socioculturels...)	Consultation, réflexion, mise en œuvre	
Déroulé de l'action intégrant le calendrier prévisionnel (étape par étape) :	Acteur(s)	Période
Ecriture du plan d'action du COM Sud Charente	CdC 4B et LTD Avec le soutien du Pays Sud Charente Conseil Régional NA A définir	2025
Application du COM		2025-2030
Moyens humains, financiers et matériels prévisionnels	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elus, collectivités - CdC : DGA, Chefs de projet Transition écologique, Chargés de développement économique - Avec le soutien du Pays Sud Charente et du CLS :Animateur des politiques contractuelles et coordinatrice CLS - Etc. <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaires et frais annexes - Budget de fonctionnement (prestataires, matériel...) <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salles polyvalentes équipées - Matériel informatique et bureautique - Outils de communication - Outil technique (cartographie...) - Véhicule 	
SUIVI, ÉVALUATION, RÉAJUSTEMENT		
Indicateurs de processus	Calendrier réalisé vs calendrier prévisionnel Freins et leviers rencontrés dans la mise en œuvre	
Indicateurs d'activité	Nombre et type d'offres complémentaires de mobilité Evolution des pratiques par modale (données INSEE)	
Indicateurs d'impact	Verbatim des partenaires et/ou population, etc.	
Méthode d'évaluation envisagée (questionnaires, entretiens, observation...)	Suivi du calendrier Tableau de suivi Entretiens	